

meubles  
**Resident**  
Reichenbach & Cie SA Sion  
Fabrication - vente - expositions  
Agencement, décoration d'intérieur  
Meubles rustiques, modernes, style

# Le Confédéré

## QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CENTRALE DES OCCASIONS

P 1007 S

DU VALAIS - SION

MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Scex, après la station de benzine à gauche.

Tél. (027) 2 14 16

Achats - Ventes - Echanges

# Réalités et perspectives



par  
**Guy ZWISSIG**

président  
du Parti radical-  
démocratique  
valaisan

UNE fin d'année reste prétexte à méditation. L'an neuf exige que vœux et souhaits soient formulés. Un responsable politique ne pourrait donc déroger décemment à cette coutume, sympathique par ailleurs.

Pour le PRDV l'année 1969, après les résultats positifs et encourageants obtenus tant sur le plan des élections au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil représente une période de recherches et de préparation à long terme d'un programme précis, dynamique, susceptible d'être réalisé à brève échéance. Les responsables, en particulier les membres du comité directeur, dont il me plaît, à souligner l'excellent esprit d'équipe et surtout l'action intelligente qu'ils ne cessent de déployer dans les domaines les plus divers, ont fait le point. Ils ont en divers colloques choisi les thèmes à réaliser. Nos magistrats radicaux, éminents représentants de la plus forte minorité valaisanne, ont attesté par leurs qualités et leur dynamisme, ce qu'ils apportent de tangible et d'utile au pays valaisan.

Nous songeons avec fierté à l'action continue, méticuleuse, intelligente de M. le conseil d'Etat Arthur Bender, président du gouvernement au sein de l'Exécutif cantonal. Sachant prendre des options dans les perspectives modernes qui s'offrent à notre canton, cette éminente personnalité sait rechercher et considérer les solutions qu'il nous faut envisager pour ce Valais moderne. Avec ses collègues, dans un esprit collégial et dans un climat de compréhension mutuelle, M. Bender pratique une politique générale qui laisse bien augurer de l'avenir.

A la tête du Grand Conseil valaisan, M. André Bornet, s'est inscrit parmi les meilleurs présidents de notre législatif. Esprit généreux, ouvert au dialogue, soucieux de l'intérêt général, il a su donner à chacune de ses déclarations en qualité de premier magistrat du canton un écho durable. Il sait dans ses propos suggérer des idées nouvelles et le faire surtout dégagé de tout esprit politique ou partisan.

Notre jeune représentant au Conseil national, Me Aloys Copt confirme le choix heureux que l'électorat a fait en l'élisant à Berne. Esprit averti des affaires fédérales, conscient de ce que chaque intervention doit être soigneusement préparée, toujours parfaitement documenté sur les objets à traiter, Aloys Copt a ainsi pu affirmer sa présence à l'Assemblée fédérale. Il s'intègre parfaitement au jeu parlementaire et surtout il intervient toujours à bon escient. Les échos recueillis dans les milieux avertis de la politique fédérale, les jugements des chroniqueurs parlementaires traduisent parfaitement dans quelle estime ce député est tenu.

Au terme de cette année il n'est pas présomptueux de constater combien le groupe radical du Grand Conseil travaille harmonieusement et avec efficacité sous la houlette du brillant et intelligent président du groupe Me Jean Vogt, secrétaire du parti. Des liens excellents, des contacts fréquents avec le comité directeur permettent à tous de mieux appliquer les objectifs que nous poursuivons. C'est avec le plus vif intérêt que nous suivons les sessions et que nous constatons le travail de groupe effectué. De jeunes députés ont déjà su trouver dans cette ambiance maternelle à persévérer. Ils témoignent d'une assiduité de bon aloi et d'une préparation certaine des objets qu'ils traitent ce qui n'est pas toujours le cas dans ce cénacle.

Rendons aussi hommage à nos deux magistrats du pouvoir judiciaire, MM. les juges cantonaux Aloys Morand, vice-président du Tribunal cantonal et René Spahr qui mettent journalièrement au service du

pays, avec leurs collègues, leur brillante intelligence.

Les contacts constants que nous avons avec le Comité central (où il nous est particulièrement agréable de pouvoir bénéficier de l'expérience des anciens magistrats cantonaux, de nos prédécesseurs présidents de parti), sont excellents. Nous trouvons dans cet important organe du parti de profondes raisons de croire à l'utilité de colléger. Nous sommes heureux de constater l'esprit moderne qui anime tous les membres du Comité central, désireux de faire en sorte que le parti aille de l'avant.

Autre raison de réelle satisfaction : nos jeunes que dirige avec clarté, courage et lucidité Jean Phillipoz. Il se fait à l'échelon de ces jeunes un travail approfondi que beaucoup d'ainés peuvent envier. Le programme adopté est tenu. Il donne lieu de larges et fructueux échanges de vues. L'activité de cette jeunesse apporte le plus cruel démenti à ceux qui croient que les cadets ne s'intéressent pas à la politique. Ecole de civisme pour ceux qui nous succéderont un jour, la jeunesse radicale est la belle pépinière de ceux qui seront aux responsabilités demain. Cette jeunesse n'a-t-elle pas donné sur le plan radical suisse un brillant président Louis-Claude Martin qui s'il s'est retiré peut avoir le sentiment d'avoir bien servi la cause des jeunes radicaux sur le plan national et valaisan.

Nos magistrats radicaux dans les communes déploient une activité bienvenue. Partout on peut affirmer qu'ils témoignent de qualités d'administrateurs avisés, ouverts aux problèmes du futur. D'aucuns à la tête de leur commune se sont acquis une réputation méritée pour les initiatives audacieuses qu'ils ont su prendre. En cela ils ont droit à notre reconnaissance parce qu'ils appliquent dans les réalités quotidiennes ce que notre parti entend pratiquer sur le plan cantonal.

La marche ascendante de notre journal le « Confédéré quotidien » se continue. La solution que nous avons prise demeure la meilleure. Si elle nécessite de la part des responsables une attention de tous les instants, nous trouvons dans l'accueil favorable rencontré, dans l'accroissement de nos abonnés des motifs de légitime satisfaction. La formule adoptée, améliorée depuis peu encore n'est que le prélude à faire de ce journal le véritable porte-parole non seulement de notre parti, mais de tous les esprits libéraux qui n'entendent pas accepter n'importe quelle prose inspirée! Chacun sait ce que représente une action de ce genre. Jamais plus que maintenant en Valais, des journaux d'opinion politique sont nécessaires. Nous nous plaignons à souligner ici le fait que s'est instauré dans nos rédactions politiques. Si les avis divergent, ils ont toujours été exprimés avec la courtoisie et le respect dû à l'adversaire politique. Ceci peut quelquefois servir de leçon à un certain journal qui se prévaut d'une vérité conditionnée bien illusoire. A notre rédaction, en particulier à notre directeur politique Gérard Rudaz, journaliste d'une probité rare et d'une audience certaine, à notre nouveau rédacteur en chef Robert Clivaz dont les talents dans le domaine journalistique sont reconnus et unanimement appréciés vont nos remerciements. Que nos éditorialistes en particulier Edouard Morand et Jean Cleusix sachent combien leurs articles sont attendus, commentés et appréciés. Quant à notre rédaction sportive sous l'impulsion de l'intègre et bouillant Gally Leya elle a su donner un relief certain à l'information sportive. Merci à nos correspondants locaux et occasionnels. Ils apportent à notre journal la sève voulue et attendue et le reflet fidèle de nos cités.

Mais n'oublions pas les responsables de la partie technique à savoir nos amis de la « Nouvelle Revue de Lausanne », de son si sympathique et attachant rédacteur en chef Michel Jaccard, de tous ceux qui à la rédaction de Lausanne et à l'imprimerie permettent l'impression du journal dans d'excellentes conditions. Nous n'aurons garde de ne pas citer les responsables de la commission administrative du « Confédéré » et de la commission paritaire auprès desquels nous trouvons tou-

jours compréhension, bons conseils et surtout sentiments réciproques d'amitié.

IL appartient à chacun de faire en sorte que ce que nous avons considéré comme acte de foi en devenant quotidien se poursuive avec le même succès, avec le seul et unique souci de servir ce Valais avec objectivité, avec surtout un esprit d'indépendance, en donnant journalièrement le vrai visage d'un canton moderne qui n'est ni arriéré, ni retardé, comme d'aucuns voudraient le laisser supposer.

Ce bilan de l'année 1969 serait incomplet si nous n'adressions pas nos remerciements à nos fidèles électeurs radicaux, aux militants, aux sympathisants à tous ceux qui nous ont fait confiance. Leur appui nous est nécessaire et leurs encouragements nous sont précieux. Ce sont nos sections locales qui représentent nos membres actifs du parti. Aux dirigeants nous disons notre reconnaissance, ainsi qu'à leurs comités. Si nous admettons de très nombreux dévouements de tous les instants, de travail assidu, il nous faut reconnaître par contre que dans certaines sections des renouvellements devraient s'opérer. Une section qui va son petit train-train l'année durant n'accomplit pas la mission qui est la sienne. Il est des options nouvelles à envisager : information continue de l'électeur, forums, dialogue avec les élus. Les assemblées générales statutaires ne suffisent plus. C'est un travail mûrement réfléchi qui doit désormais être accompli. Il y a donc lieu là de trouver sujet de méditation pour certains. Il y a lieu d'avoir le courage de se réformer ou de laisser la place à des forces plus dynamiques.

Des perspectives réjouissantes s'offrent à nous pour 1970. A nous de nous les concrétiser.

Le Valais pour sa part, le peuple suisse sur le plan national auront à se prononcer sur le problème de l'octroi du droit de vote aux femmes. Nous nous devons par une campagne d'information constante, appropriée de réaliser ce postulat de justice, de permettre à la femme suisse d'accéder au rôle de citoyenne à part entière. Pour sa part notre parti s'y attachera. Il veillera en particulier à préparer aussi les futures citoyennes à pouvoir exercer leur droit de vote dans d'excellentes conditions. Pour ce faire le comité directeur a constitué une commission uniquement composée d'éléments féminins qui vont préparer non seulement le programme en vue de la votation cantonale, mais aussi le programme d'assimilation de la nouvelle citoyenne à la vie de la cité. Le Valais unanime de Gletsch à Saint-Gingolph saura montrer qu'il est conscient du rôle déterminant que la femme est appelée à jouer en se souvenant des conclusions d'Alain dans cette question : « Dans cette société chacun sert l'autre et chacun gouverne l'autre selon ses actions. Il sont donc — l'homme et la femme — en même temps égaux et différents : égaux parce qu'ils sont différents. » Si la civilisation technique insère de plus en plus la femme dans le processus de transformation, notre civilisation latine, helvétique en particulier saura à leur tour insérer la femme dans la vie civique. Nous avons tous tout à y gagner.

Les responsables du parti avec leurs magistrats mettront quant à eux l'accent sur les problèmes financiers du Valais pour les prochaines années à venir. Dans ce but des colloques, des confrontations auront lieu avec tous les responsables pour établir la synthèse de ce programme financier que défendront ceux qui sont à l'exécutif et au législatif cantonal. Il sera intéressant de confronter des groupements économiques, des chefs d'entreprise, des magistrats présidents de ville et conseillers communaux, nos députés, les représentants des diverses régions du pays valaisan pour d'une manière exhaustive dominer les problèmes actuels de l'Etat et soumettre ensuite des propositions concrètes. Ce travail que nous voulons réfléchi, suivi, constituera une des premières tâches du comité directeur et du Comité central au cours de cette année 1970.

Nous voulons aussi viser à continuer à améliorer l'information non seulement par la diffusion de notre journal mais par des contacts plus suivis avec nos associations

# BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !



En route pour l'an nouveau

Le « **CONFÉDÉRÉ QUOTIDIEN** » souhaite une bonne et heureuse année 1970 à tous ses lecteurs, annonceurs et collaborateurs

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

# Bonjour, soixante-dix...

MIL NEUF CENT SOIXANTE-NEUF se meurt d'épuisement. Jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, il s'est éfrité, apportant sa ration pas toujours bien dorée de joies et de peines.

Il suffit d'un réveillon pour que le millésime change.

Nous entrons, avec confiance, en l'an soixante-dix, que certains préfèrent appeler septante. Qu'importe l'appellation. Ce qui compte c'est ce que nous réserve la nouvelle année. Et là, c'est le mystère le plus complet puisque nous ne pouvons prévoir l'avenir. Nous pouvons cependant toujours espérer puisque notre nature est empreinte d'une bonne et nécessaire dose d'optimisme. Et, dans un an, nous redresserons de nouveaux bilans, nous préparerons de nouveaux projets. Ainsi se bouclera la boucle... Ainsi, nous tournons une nouvelle page de notre vie. Quel beau roman à raconter.

Soixante-dix (ou septante) apportera aussi, à notre journal, son lot d'événements agréables et moins intéressants. Il ne faut pas s'attendre, en effet, à ne recevoir du ciel que des satisfactions. La vie de tous les jours est souvent source de joies et de peines. Nous n'échapperons pas à ce tribut. Mais, nous irons de l'avant bien décidés à maintenir notre place au soleil valaisan. Plus que jamais, la rédaction est décidée à remplir au mieux sa mission pour répondre aux vœux si souvent exprimés par nos lecteurs.

LA NOUVELLE FORMULE va poursuivre l'effort entrepris. Les réactions qu'elle a suscitées nous permettent d'affirmer que le « Confédéré-Quotidien » ne laisse personne indifférent. Il a sa place un peu partout car il apporte un message apprécié et attendu. Sans vouloir imiter en concurrence « les grands », il tient à remplir sa mission au mieux de ses moyens.

La rédaction est bien décidée à donner au journal un visage toujours plus attrayant et les premières modifications seront, très prochainement, accompagnées d'innovations destinées à rendre votre « Confédéré-Quotidien » toujours plus attendu et toujours plus complet.

Nous nous retrouverons ainsi, chaque jour, avec plaisir. Ce sera notre vœu qu'accompagneront les remerciements pour votre fidélité et pour votre confiance, amis lecteurs, annonceurs et collaborateurs.

Robert CLIVAZ.

de districts et nos sections, pour les animer, les mieux informer et aborder de front les problèmes d'actualité, envisager les options à prendre. La vie d'un parti se joue dans les cellules que sont les sections. Il appartient de les animer. Nous devons restaurer et renforcer chez tous et chacun la conviction du responsable citoyen. De ce fait il a lui aussi des obligations à remplir. Il doit mieux mesurer les possibilités qui sont les siennes.

La révision de la Constitution fédérale envisagée ne doit pas nous laisser indifférent. Au contraire elle permettra aux jeunes en particulier de pouvoir apporter une utile et précieuse collaboration à l'étude de celle-ci. Par-là nous attesterons du souci authentique qui est celui de notre parti de l'intérêt général et surtout du de-

venir de la communauté suisse. Nous savons les problèmes soumis au jugement du citoyen très complexes, mais nous sommes assurés que renseigné et bien informé il partagera le souci de participer lui aussi activement. Une œuvre telle que la réforme de la Constitution fédérale doit mobiliser toutes les bonnes volontés et permettre que chacun s'exprime. Car elle sera œuvre durable qui va refléter les soucis d'une époque, plus encore les soucis de doter le pays d'une constitution moderne, adaptée au futur. Le fait que beaucoup se rendent compte que nous sommes par trop conformiste est de bonne augure cela permettra de ne pas esquiver les confrontations nécessaires pour permettre de valoriser et modeler nos institutions avec

(Suite en page 3.)

## programmes de la télévision

## SUISSE - Mercredi

## 14.30 Vous nous avez demandé

14.30 Allô Police!

Un film interprété par Guy Tréjan (le commissaire Lambert), Fernand Berset (l'inspecteur Abadie), Bernard Rousselet (l'inspecteur Mareuil), Claude Ruben (l'inspecteur Leblanc), André Thorent (l'inspecteur Francin) et Marion Loran (Mlle Moreau).

15.30 (C) Mosaïco Mexicano: Au pays de Maria de Lourdes. Un reportage de Robert-Noël Ehrler. 16.05 Grandeur nature: Ballet. Un épisode du feuilleton «L'Age heureux» d'Odette Joyeux.

## 16.30 La Sœur de Gribouille

(1re partie), d'après le roman de la Comtesse de Ségur.

Avec: Dominique Maurin: Gribouille - René Dary: M. Delmis - Denise Gence: Mme Delmis - Catherine Hubert: Caroline - Victor Lanoux: Le brigadier - Monique Tarbes: Rose. Réalisation: Yves-André Hubert. Au XIXe siècle, dans une petite localité de province. Une histoire policière dans une atmosphère villageoise. Nous ne sommes pas ici dans le milieu policé des petites filles modèles, mais nous voyons vivre des héros beaucoup plus modestes. Gribouille et sa sœur Caroline, qui subsistent grâce aux travaux d'aiguille de la jeune fille et vont bientôt perdre leur mère, ce qui va obliger Caroline à se placer comme bonne chez la femme du maire, Mme Delmis. Gribouille est un jeune garçon un peu simple, mais peut-être moins qu'on veut bien le dire; il commet force impairs et maladrotes mais inspire la sympathie.

## 17.30 Hockey sur glace

Championnats d'Europe juniors: Suisse - Suède.

En relais de Genève.

## 18.15 Bulletin de nouvelles

## 18.20 (C) Lassie

Une aventure pour les jeunes réalisée par Philippe Garcia, avec Robert Bray.

## 19.00 (C) Les Poucetois

Le Ski.

## 19.05 La Princesse du Rail

2e épisode.

Antoine n'a pu résister à l'appel du «taureau de fer qui fume, souffle et beugle», il a quitté son village et se rend à Langaec chez son ami Le Frisé qui lui présente sa famille. Antoine se sent attiré par la cousine Valérie, une jeune, jolie et élégante jeune fille, qui porte ombrelle, gants et souliers fins.

## 19.40 Vœux des Eglises

## 20.00 Téléjournal

## 20.20 Fantaisies

Un programme de détente et de gaieté réalisé dans le cadre du cabaret Chez Maxim's, à Genève, par Constantin Fernandez et Jean Bovon, présenté par André Gély. Avec l'Orchestre Jean Courroyer, Annie Cordy, Dave Parker, Pierre Perret, Morlidors, contorsionnistes, Gilles, Hall Norman and Ladd. Et Robert Dhéry et Colette Brosset qui vous invitent à suivre leur film:

## 21.05 La Belle Américaine

Un film interprété par Robert Dhéry, Colette Brosset, Alfred Adam, Annie Ducaux, Pierre Tchernia, Eliane D'Almeida, Jacques Fabbri, Bernard Dhéran, Louis de Funès, Pierre Dac, Jean Carmet, Jacques Charrier, etc.

## 22.40 Bulletin de nouvelles

## 22.50 (C) La Grande Revue du Moulin-Rouge de Paris

Fascination. Un spectacle de music-hall, avec: France Dillon dans son numéro sous-marin - Le manipulateur Luxor - Galli Galli et ses poussins - Les Doriss Dancers - Jean-Louis Bert - Le Ballet French Cancan du Moulin-Rouge.

## 23.55 Bonne année

Les vœux de vos amis de la télévision, présentés du bateau «Henri-Dunant» qui effectue sa croisière dansante sur le Léman. Une revue des principaux succès de 1960 à 1969.

## 0.05 (C) Danses à la mode

Orchestres Max Greger, Les Valendas, Rias. Une émission transmise en Eurovision de Mayence, et réalisée par Klaus-Christian Wiebelitz.

## FRANCE - Mercredi

## Première chaîne

## 12.30 Midi-magazine

## 13.00 Télémidi

## 13.15 Midi-magazine

Cours de la Bourse.

## 16.00 C'est Noël

Les animaux de la forêt: Les animaux qu'on rencontre le moins dans les forêts - Vos personnages familiers: Nounours accueille Pépin la Bulle - Le 365e Jour: Une heure de fête avec les enfants de l'Assemblée nationale - Choisissez vos livres - Variétés - Il était un très grand navire: L'arrivée à New York - A l'affiche de l'illustre Théâtre: L'Illusion comique - Variétés.

## 18.20 Le Schmilblic

## 18.35 Alain Decaux raconte...

Catherine Skavronska aimée de Pierre Le Grand.

## 18.55 Aglaé et Sidonie

Le renard est jardinier.

## 19.00 Actualités régionales

## 19.25 Le Petit Monde de Marie-Plaisance

(12)

## 19.45 Information première

## 20.20 L'arbalète de Noël

## 20.35 Jean-Roch Coignet

(5)

## 21.35 La Joie de vivre

d'Elvire Popesco. Une émission de Henri Spade et Robert Chazal. Avec: Guy Marchand - Marina Hotine - Mathé Altéry - Andrex - Pauline Carton - Maurice Teynac - André Roussin - Jacques Toja, sociétaire de la Comédie-Française - Jean Le Poulain - Georges van Parys - Jacques Charron - Jean Raymond - Martine Kelly - Charles Trenet - Pierre-Jean Vaillard - Georges Brassens - Robert Lamoureux - Jean Chevrier - Maurice Biraud - Jacques Fabbri - André Luguet - Arlette Didier - Philippe Nicaud - Jean-Claude Brial - Yvan Rebroff - Maria Murano - Les Trois Ménestrels - Alain Vanzo, de l'Opéra - Grégoire Aslan - Edwige Feuillère - Roger Pierre - Jean-Marc Thibault.

## 24.00 Le Voyage surprise

Un film de Pierre Prévert. Coréalisation: Lou Bonin et Pierre Hirsch. Scénario: Jacques Prévert, Claude Accursi, Jean Nohain, Maurice Diamant-Berger. Musique: J. Kosma. Avec: Maurice Baquet, Martine Carol, Annette Poivre, J.-H. Duval. L'action se passe en France, dans l'entourage de la grande-duchesse de Strombolie (campée par le nain Piéral) chassée de son pays, exactement «défenestrée» par les Républicains. La grande-duchesse a emporté le trésor grand-ducal. Mikhail, leader républicain, s'efforce de le récupérer. Mais à peine l'a-t-il en sa possession qu'il lui est enlevé mystérieusement. Et voilà tout le monde lancé dans une frénétique «course au trésor»...

(Suite en page 4.)

## PILOTE TEMPÊTE



Le commandant Sukochin et son équipage au complet parvinrent bientôt au sommet de la falaise sans incident; les rochers formaient une barrière naturelle, retenant l'océan tourmenté. A cette hauteur le vent soufflait plus fort encore et le petit groupe de marins avait bien du mal à se tenir debout. C'est pourquoi Sukochin donna immédiatement l'ordre de marcher vers l'intérieur des terres. Ils se trouvaient sur une espèce de plateau qui formait la fin d'une chaîne de montagnes

de Granol. Le patrouilleur de l'armée de l'air qui était resté dans les environs, fit un dernier rase-mottes, remuant les ailes en signe d'adieu et bonne chance, et continua sa course vers le sud. «Il va faire un rapport à Markad et l'on va bientôt nous venir en aide», expliqua le commandant Sukochin, «car nous sommes ici dans une région éloignée et inhospitalière. A part cet unique fusil à rayons, nous sommes désarmés et sur la question des provisions cela ne vaut pas mieux».

## LE MANTEAU DE SOLITUDE

feuilleton

HÉLÈNE SIMART

Editions Tallandier

42

— Mais quelqu'un sait-il au moins qu'il est dedans ?  
— Ils font tout ce qu'ils peuvent...

Elle était parvenue à se libérer, quand une silhouette noircie s'encadra dans ce qui restait de porte.

— Laurent !...

Incapable de marcher, elle avait hurlé son nom. Il leva la tête, courut vers elle, sans souci des gens qui tentaient de l'accaparer.

— Béranger, vous êtes là ? Tenez, j'ai réussi tout de même...

Il jeta une chemise épaisse, qu'il avait protégée des flammes. Les coins de cuir en étaient brûlés.

— C'est insensé ! Je devrais vous punir, Laurent !

Malgré lui, Béranger serrait la chemise contre sa poitrine, la palpant avec une joie d'avare. Des plans si précieux qu'il aurait fallu des années pour remettre sur pied !...

— Sandrine...

Alors seulement elle vit ses cheveux roussis, les pointes brûlées de ses cils où s'accrochaient de petites boules claires et friables.

— Il ne fallait pas, Laurent. Il ne fallait pas risquer ainsi votre vie...

C'était tout ce qu'elle trouvait à dire, glacée d'émotion. Les mots sortaient avec peine de sa gorge contractée.

Il lui reprocha :

— C'est vous, Sandrine, qui dites cela ? Vous, si courageuse ?

Elle ne lui dit pas qu'elle était prête à le rejoindre dans le brasier.

— Il faut aller vous faire soigner, Laurent. Je vous accompagne.

— Je vous assure que je n'ai aucune blessure. C'est plus spectaculaire que dangereux... J'ai trouvé un chemin à peu près éparné. Le plus difficile à supporter est la fumée, qui étouffe...

Il respira à pleine poitrine, lui prit le bras.

— Rentrons, maintenant, Sandrine. J'ai l'impression d'en avoir assez fait pour la maison Béranger, aujourd'hui...

Serrés l'un contre l'autre, ils fendirent la foule. Elle tint absolument à héler une voiture. Celle de Maxime restait introuvable.

— Vous savez conduire ? s'étonna-t-il.

Il regarda son profil net, dessiné à contre-jour.

— Décidément, vous êtes une fille étonnante.

— Vous aussi, Laurent. Vous êtes un garçon comme on en voit peu.

— Heureusement !...

Ils rirent ensemble.

— Vous ne souffrez pas trop ?

— De quoi diable voulez-vous que je souffre ? Pas une écorchure. Des cheveux en moins, par exemple ! Il faudra vous habituer à me voir coiffé en brosse quelque temps...

Elle ne s'attarda pas sur ces paroles qui prolongeaient leur avenir commun.

— C'est un miracle, dit-elle, en pensant aux murs calcinés d'où sortaient des tourbillons suffocants.

— Oui, c'est un miracle, dit-il soudain, pensif. En quoi les miracles vous étonnent-ils, vous, Sandrine ?

Elle ne répondit pas. Un calme heureux l'envahissait. Elle avait la réaction de sa peur. Laurent était sauvé. Indemne. Elle se jura qu'elle n'oublierait jamais cet instant.

« Capable du meilleur comme du pire. »

Ils arrivèrent sous les clameurs affolées de Blanche. — Cessez donc de gémir, lui intima tante Mathie, retrouvant pour quelques minutes son ancien ton de commandement. Aidez Sandrine au lieu de tourner comme une toupie emballée !...

Laurent eut beau protester énergiquement qu'il n'avait nul besoin d'être ainsi cajolé, il dut capituler. En moins d'un quart d'heure, il fut couché, couvert, pansé par deux paires de mains aussi inhabiles que pleines de bonne volonté.

Sandrine prit sur elle de faire venir un médecin, qui, du reste, ne décéla absolument rien, sinon un léger choc nerveux.

— Repos pendant quarante-huit heures. Une nourriture légère...

Blanche le raccompagna avec toutes les marques d'un vif soulagement.

Restée près de Laurent, Sandrine, à l'aide d'un tampon d'ouate, finissait de nettoyer la racine des cheveux. Des mèches rousses, inégales, lui collaient aux doigts. Aucune brûlure sérieuse, non. A peine, de ci de là, la peau un peu plus sensible, un peu plus colorée. Elle s'attarda sur la tempe gauche, là où fléchissait le dessin des cheveux. La seule faiblesse du visage de corsaire. Elle l'avait remarquée le premier jour, au premier regard.

Il se laissait faire, immobile, suivant ses moindres mouvements d'un regard bleu indéchiffrable.

— Vous feriez une excellente infirmière !

— Quand le mal n'est pas grave...

— Quand il l'est aussi...

Elle fit semblant de ne pas comprendre.

— J'ai toujours eu horreur du sang. Je crois bien que je m'évanouirais.

Il lui attrapa la main au passage.

— Je suis guéri. Dans cinq minutes, je descends aux nouvelles.

— Le médecin l'a formellement défendu.

Il haussa les épaules :

— Il fallait bien qu'il dise quelque chose. Je me sens incapable de rester étendu. J'ai besoin d'action.

Elle ne pensait pas à dégager sa main prisonnière. Se rendait-il compte de son geste ? La chaleur de Laurent, par le truchement de cette main, lui arrivait en ondes violentes, la réchauffait tout entière.

— Besoin d'action ! N'avez-vous pas épuisé cette envie pour aujourd'hui ?

Il secoua la tête :

— Pas encore. Je me sens un autre homme.

Il chercha ses mots, la regardant avec attention, et parut se raviser comme si s'expliquer en ce moment était la chose la plus difficile du monde.

La bouche de Sandrine ne souriait pas précisément mais ses traits, tout à l'heure bouleversés, avaient repris leur douceur d'avant, d'avant la nuit...

Laurent se leva malgré ses protestations.

— Il faut prévenir Maxime. Le pauvre était affolé !

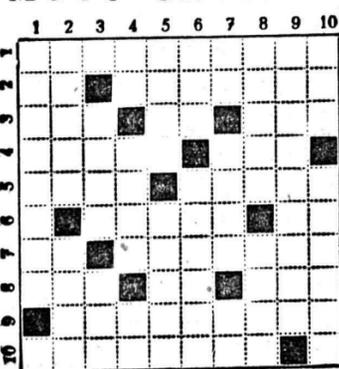
— Béranger l'aura sans doute fait. Vous avez vu la joie de Béranger, malgré la réprobation qu'il s'efforçait d'afficher ?

— Aussi important que soit un dossier, il ne vaut pas la mort d'un homme, Laurent.

— Cela dépend de quel homme...

Il s'avança vers la glace, colla presque son nez sur la surface lisse :

## MOTS CROISÉS



## HORIZONTALEMENT

1. L'orateur y résume ses arguments. 2. Symbole. Stupéfiant dérivé de la morphine. 3. Se divertit. Pronom. Manche pour les courts. 4. Poisson des mers chaudes. Possède de nombreuses stations balnéaires. 5. La verte Irlande. Se dit de termes absolument opposés. 6. Le mot de la fin. Note.

7. Interjection. Fait comme le père Gaspard. 8. Personne. Désigne avec mépris. Adverbe. 9. Changement dans le siège d'une maladie. 10. Il examine après un autre.

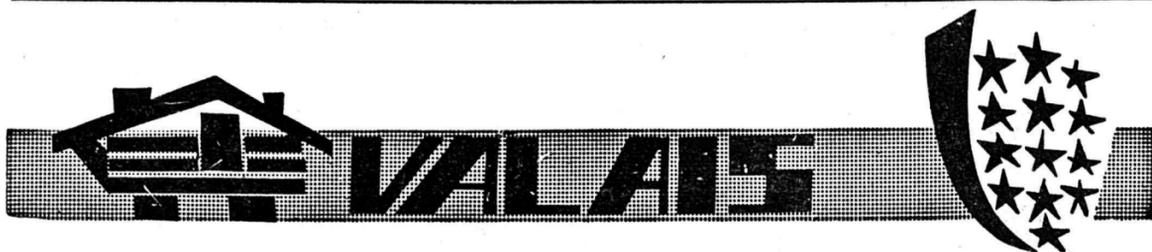
## VERTICALEMENT

1. Fromage d'Italie. 2. Passer dans une autre pièce. Avale en aspirant. 3. Fit un choix méthodique. Monnaie bulgare. 4. Interjection. L'eau, en général. Symbole. 5. Est délivré après l'acquiescement. Souverains de l'empire quichua du Pérou. 6. Partie de la terre. La coiffure ailée de Mercure. 7. Vécit, un temps, à quatre pattes. Mit sous la protection d'un saint. Pronom. 8. Variété d'agave du Mexique. L'affiche lui fait une belle place. 9. Qui mettent dans les frais. 10. Bien marqué. Quatre pour une corde.

## SOLUTION DE MARDI

Horizontalement. — 1. Jarrettière. — 2. Aveulis. Oc. — 3. Vêt. Ma. Euh. — 4. Spiracle. — 5. La. Arc. El. — 6. Olive. Cari. — 7. Télé. Nus. — 8. Ré. Rosier. — 9. Attrayant. — 10. Hésite. Ecu. Verticalement. — 1. Javelot. Ah. — 2. Ave. Alerte. — 3. Rets. Ilets. — 4. Ru. Pavé. Ri. — 5. Elmire. Rat. — 6. Tiare. Noyé. — 7. Is. Accusa. — 8. EC. Asine. — 9. Rouler. Etc. — 10. Echelier.





## MÉMENTO DU JOUR

### MONTHÉY

Pharmacie de service : Raboud (025) 4 23 02  
 Médecin de service :  
 Se renseigner au (025) 4 28 22 ou 4 11 92  
 Hôpital régional : visites tous les jours de 14 à 16 heures. (025) 4 28 22  
 Dancing Treize Etoiles ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.  
 Vieux Monthey : ouverture du musée le premier et le troisième dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

### SAINT-MAURICE

Pharmacie de service : Gaillard (025) 3 62 17  
 Médecin de service :  
 S'adresser à la clinique Saint-Amé (025) 3 62 12

### MARTIGNY

Pharmacie de service : Boissard (026) 2 27 96  
 Service médical :  
 Se renseigner au No (026) 2 26 05

### SION

Pharmacie de service : Gindre (027) 2 58 08  
 Service de chirurgie : Dr Morand (027) 2 18 12  
 Médecin de service :  
 Se renseigner au No 11.  
 Vétérinaire de service :  
 pour le 1er janvier : Cyrille Pitteloud (027) 2 32 24 (027) 3 71 71

Hôpital régional : Heures de visites : tous les jours de 13 h. à 15 h. 30.  
 Service dentaire d'urgence : Appelez le No 11.  
 Ambulances : Michel Sierro (027) 2 59 59 et 2 54 63  
 Service permanent et stationnement place de la Gare (027) 2 33 33  
 Pouponnière de la Maternité (027) 2 15 66  
 Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 h. de 13 à 16 h. et de -8 à 20 h. 30.  
 Service officiel du dépannage du 0.8 pour mille : Jérémie Mabillard, Sion (027) 2 38 59 et 2 23 95

Dancing La Matze: Tous les soirs l'orchestre tchèque Karel Lochmann. Lundi fermeture hebdomadaire.  
 Dancing Le Gallion: Dalida Kait, danseuse noire The Pohers, orchestre moderne autrichien.  
 Patinoire  
 Patinage. Soir : Fermé.  
 Jeudl. — Patinage.

### POUR VOS FÊTES...

... pourquoi pas dans une oasis rustique

**A L'HOTELLERIE  
 TREIZE-ÉTOILES  
 A SAINT-LÉONARD**

Téléphone (027) 4 44 40

Vendredi. — Patinage; 17 h. 15: Club de patinage; 18 h.: HC Sion juniors; 19.15: HC Sion I; 20 h. 30: Patinage.  
 Samedi. — Patinage; 12 h. 45: Club de patinage artistique; 14.00: Patinage; 20 h. 15: Sion I - Grasshoppers I.  
 Dimanche. — Patinage; 18 h. 30: Sion II - Saas-Grund; 20 h. 30: Patinage.

### SIERRE

Pharmacie de service : Zen Ruffinen (027) 5 10 29  
 Médecin de service :  
 Se renseigner au (027) 5 06 21 ou 5 07 03  
 Hôpital d'arrondissement (027) 5 06 21  
 Heures de visites :  
 Semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
 Clinique Sainte-Claire (027) 5 07 03  
 Heures de visites :  
 Semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
 La Locanda, cabaret dansant, de 20 h. 30 à 2 heures. Entrée libre.



### CORSO - Martigny

Mercredi et jeudi - 16 ans révolus  
 Un duel à mort : colt contre poignard...

### COLORADO

avec Lee van Cleef et Tomas Milian

Jeudi à 17 h. et du vendredi 2 au dimanche 4 (Dimanche : matinée à 14 h. 30) - 16 ans révolus.

Le plus grand « western » de tous les temps

### CUSTER L'HOMME DE L'OUEST

avec Jeffrey Hunter et Robert Ryan

Dimanche 4, à 17 h. - 16 ans révolus

### DANGER DIABOLIK

avec Marisa Mell et John Philip Law

### ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 4 - 16 ans révolus (Jeudi et dimanche : matinée à 14 h. 30)  
 Bourvil et Louis de Funès dans

### LA GRANDE LESSIVE

Commencez 1970 dans la bonne humeur

Jeudi et dimanche à 17 h. - Enfants dès 12 ans

### LE GRAND RESTAURANT

avec Louis de Funès

### MICHEL - Fully

Mercredi et jeudi - 16 ans révolus  
 Le plus grand « western » de tous les temps

### CUSTER L'HOMME DE L'OUEST

avec Jeffrey Hunter et Robert Ryan

Jeudi à 14 h. 30 - Enfants dès 12 ans

### LE GRAND RESTAURANT

Du vendredi 2 au dimanche 4 - 16 ans révolus.

Un duel à mort : Colt contre poignard...

### COLORADO

avec Lee van Cleef et Tomas Milian

### CINÉMA - Ardon

Samedi et dimanche, 3 et 4 janvier

20 h. 30 - 16 ans révolus

Le triomphe du mélodrame populaire

### LES MYSTÈRES DE PARIS

avec Jean Marais, Dany Robin,

Pierre Mondy, N. Roquevert

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Directeur politique : Gérald Rudaz. — Chef du service des sports : Walty Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex : confé 38 206. — Case postale : 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. Abonnements : Un an 50 francs ; six mois 26 francs ; trois mois 14 francs. Etranger : Demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S.A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 17 centimes le millimètre ; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : Pour « Le Confédéré » : Publicitas Sion, ou directement : Rédaction « Le Confédéré » quotidien, Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

### Les décès dans le canton

#### CHABLE/BAGNES

10 h. 15 : Mme Vve Marie Michellod-Guigoz.

10 h. 15 : Mme Vve Séraphine Bruchez-Maret.

10 h. 15 : Frère Edouard Fellay.

#### AYENT

10 h. 00 : Mme Marguerite, Morard-Bonvin.

#### APROZ

10 h. 00 : M. Pierre-Marie Germanier.

#### SION

##### Cathédrale

11 h. 00 : Mme Mathilde Sauthier-Germanier.

#### MARTIGNY-BOURG

##### Saint-Michel

10 h. 00 : Mme Amélie Vairoli-Aubert.

#### SIERRE

##### Sainte-Croix

10 h. 00 : M. Louis Gasser.

## Réalités et perspectives

(Suite de la première page.)

les impératifs de notre époque, cette époque où le confort, où un certain reniement d'ordre spirituel se font sentir. Il y a lieu de repenser et d'être capable de quelques sacrifices pour préparer la Suisse au XXIIe siècle à l'aborder avec les moyens voulus pour s'intégrer aussi mieux dans le contexte mondial.

D'autres soucis retiendront notre attention. Ils ne sont pas mineurs tels ceux des futurs Jeux olympiques, tels les problèmes des relations de la Suisse avec le monde extérieur, tels les problèmes de l'agriculture qui sont aigus et préoccupants. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

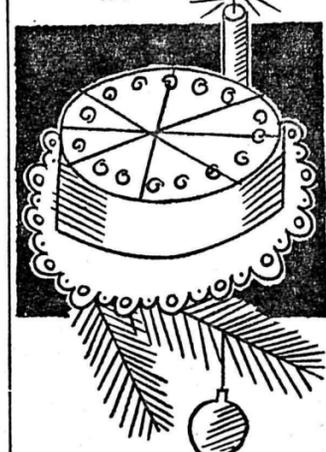
Nous pouvons seulement affirmer en adressant à tous nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de joie de tous les jours pour 1970, que le comité directeur et le Comité central du Parti radical valaisan veilleront à s'interroger constamment sur les problèmes valaisans et suisses pour tenter dans la mesure humaine qui est la leur d'y répondre par des solutions d'efficacité.

C'est ces tâches que nous allons réaliser avec enthousiasme pour que le bilan

1970 apporte le témoignage d'un parti qui se veut à la fois moderne et à la fois celui du renouveau que chacun est en droit d'attendre.

Me Guy ZWISSIG,  
 président du PRDV.

La tourte  
 des jours de fête:  
 de



notre boulanger,  
 comme toujours

Association valaisanne  
 des Patrons Boulangers-Pâtisseries

### Gastronomie

#### Restaurant

## CONTINENTAL SION

Jour de l'An :

MENU DE CIRCONSTANCE

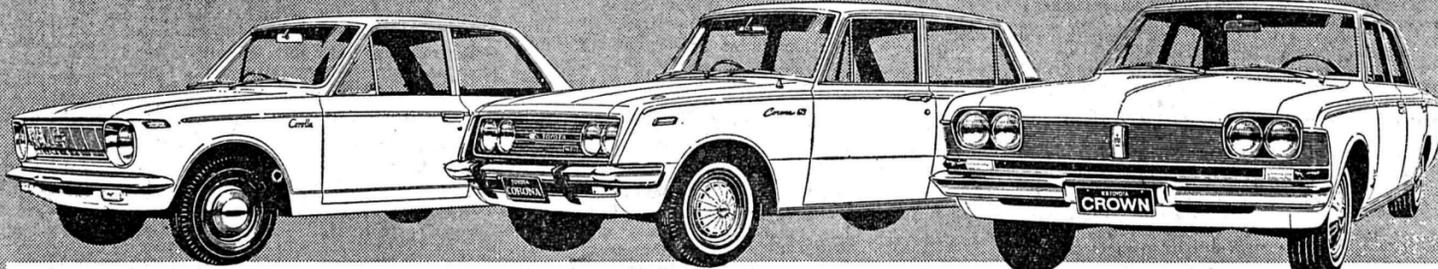
Prière de réserver vos tables :  
 Téléphone (027) 2 46 41

## Saint-Sylvestre : COMPLET

Les 1er, 2 et 3 janvier, tous les soirs  
 MUSIQUE CHAMPÈTRE  
 A. Rapillard

Faites lire à vos amis le Confédéré

# TOYOTA dès maintenant à Vétroz aussi



Toyota — le plus grand fabricant d'automobiles du Japon et le septième constructeur à l'échelle mondiale — ne cesse d'étendre son réseau de vente et de service en Suisse.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir réussi à nous assurer la représentation

régionale de cette marque. Car nous avons une certitude absolue : en vous présentant les Toyota, nous vous offrons des voitures exceptionnelles.

En Suisse aussi, les Toyota ont fait la preuve de leurs qualités de bienfaisance, robustesse et économie quasi légendaires.

Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de leur rapide succès.

Toyota offre une gamme complète de modèles :

Toyota Corolla, 1100 cm<sup>3</sup>, 60 CV, Fr. 6975.-  
 Toyota Corolla Combi, Fr. 7900.-

Toyota Corona, 1500 cm<sup>3</sup>, 74 CV, Fr. 8950.-

Toyota Corona Combi, Fr. 9675.-

Toyota Corona 1600 S Coupé, 1600 cm<sup>3</sup>, 95 CV, Fr. 12 850.-

Toyota Crown de Luxe, 2300 cm<sup>3</sup>, 6 cylindres, 115 CV, Fr. 12 700.-

Toyota Crown Grand Luxe,

2300 cm<sup>3</sup>, 6 cylindres, 115 CV, Fr. 13 950.-

Toyota Crown Grand Luxe Combi, Fr. 14 200.-

Venez nous voir ces prochains jours. Pour regarder ces voitures de près ou, mieux encore, les essayer — vous aussi découvrirez des qualités réellement impressionnantes!

## Garage Charly Bonvin

### Racing Workshop

1963 VÉTROZ, Tél 027 / 8 15 43

ToV1

P 1239 S

Fendant «SOLEIL DU VALAIS»

Johannisberg «GOUTTE D'OR»

Vins du Valais  
**VARONE**  
 SION

Dôle «VALERIA»

Marc «VIEUX CLOCHER»

## programmes de la télévision

(Suite de la page 2.)

## FRANCE - Mercredi

## Deuxième chaîne

- 18.10 (C) Le monde merveilleux de la couleur**  
9. Hommage à Papa.
- 19.00 Actualités régionales ou Court métrage**
- 19.20 (C) Colorix**
- 19.40 (C) Ma Sorcière bien-aimée**  
16. Comment réussir en Affaires.
- 20.10 (C) Les animaux du monde**  
La grande parade des animaux. Une émission de François de La Grange : Présentation et naissance du kangourou - Les éléphants - Petits daïms et jeunes effraies - Le grand-duc - Chiens de compagnie - La girafe et l'okapi - Le paresseux et le pangolin - L'éléphant de mer, et des extraits réalisés par Benamou, Folgoas et Vivet.
- 20.30 (C) Vœux**  
de M. Georges Pompidou, Président de la République.
- (C) 24 heures sur la II**
- 21.05 (C) Les Contes du Sapin vert**  
Une émission de Maritje et Gilbert Carpentier. Avec Félix Leclerc qui raconte des histoires canadiennes : La mort de l'ours - Les soirs d'hiver - Grand-papa Pan-Pan.
- 21.20 (C) Giselle**  
Musique : Adolphe Adam. Arguments de Théophile Gautier, Jean Coraly et Vernoy de Saint Georges, d'après une légende rapportée par Heinrich Heine.
- 22.45 (C) Passing show**  
Une émission de Jean-Christophe Averty.
- 24.00 Feu d'artifice**  
Enregistré au cours du Festival international de la pyrotechnique à Cannes.
- 0.15 (C) Variétés 1970**  
Une émission de Maurice Dumay.

SUISSE alémanique  
Mercredi

- 15.00 Les Sept Corbeaux**
- 16.15 Hockey sur glace**
- 18.45 Fin de journée**
- 18.50 Téléjournal**
- 19.00 L'antenne**
- 19.25 (C) Deux Yeux bleus**
- 20.00 Téléjournal**
- 20.20 Hüt isch Silväschter...**
- 21.00 « Der Keusche Lebemann »**
- 22.40 Informations**
- 22.45 (C) Fascination**
- 23.52 Cloches. Bonne année**
- 0.05 Bal'70**

## SUISSE - Jeudi

- 12.15 (C) Concert du Nouvel-An**  
— Johann Strauss : Ouverture « Prince Mathusalem », Valse des « Mille et Une Nuits » ;  
— Josef Strauss : Polka « Heiterer Mut » ; Polka rapide « Ohne Sorgen » ;  
— Johann et Josef Strauss : « Pizzicato-Polka » ;  
— Johann, Josef et Eduard Strauss : « Schuetzen-Quadrille » ;  
— Eduard Strauss : Galop « Mit Extrapost » ;  
— Johann Strauss : Valse « Seid Umschlungen Millionen » ; « Demolierer-Polka » ; Polka rapide « Leichtes Blut » ; « Vergnügungszug » ; Valse « Le Beau Danube bleu » ;  
— Johann Strauss père : La Marche de Radetzky.  
Ballet folklorique de l'Opéra de Vienne.
- 13.30 (C) Saut à skis**  
En Eurovision de Garmisch.
- 15.30 Le Jardin de Romarin**
- 16.00 Hockey sur glace**  
Championnats d'Europe juniors : Tchécoslovaquie - Suède.
- 17.00 La Sœur de Gribouille**  
(2e partie), d'après le roman de la Comtesse de Ségur.  
Gribouille et sa sœur Caroline, qui vivent pauvrement dans une bourgade de province, ont perdu leur mère, malade depuis longtemps. Caroline, qui espère pouvoir nourrir son frère grâce à ses travaux de couture, est l'objet de la haine de Rose, la servante du maire, M. Delmis et de sa femme. Mais les manigances de Rose ne serviront qu'à la faire mettre à la porte de chez ses patrons, qui engagent à sa place Caroline et... Gribouille
- 18.05 Bulletin de nouvelles**
- 18.10 Cherchez l'indice**  
Une intrigue policière en chansons au Musée d'art et d'histoire de Genève  
Avec François Simon et Georges Chelon, Jacques Blanchard, Christine Delaroché, Jacques Hustin, Stéphane Reggiani, Séverine, Yves Simon.

Partant du principe qu'une fin d'après-midi de 1er janvier doit être placée sous le signe de la décontraction, de la bonne humeur et... du bicarbonate de soude, Laurence Hutin, chef du Service jeunesse, a demandé à Roger Gillioz et Bernard Pichon d'imaginer une émission digestive pour le délassement des téléspectateurs. Ils les emmèneront au Musée d'art et d'histoire de Genève et leur proposeront d'y rencontrer un insolite Sherlock Holmes. On peut se demander peut-être ce qu'un fin limier peut bien chercher dans un musée, un jour férié. Mystère... Mais tout nous porte à croire que ce détective-là a de bonnes raisons d'enquêter entre les armures et les statues. Il y rencontrera des pléiades de vedettes de la chanson qui interpréteront leurs derniers succès : Georges Chelon, Christine Delaroché, Stéphane Reggiani, Jacques Hustin, Séverine, Yves Simon, Jacques Blanchard, etc. Ce sont les caméras du car de reportage qui feront le point sur les liens de l'enquête et associeront les téléspectateurs à cette énigme-policière-enchantée.

- 19.00 (C) Les Poucetofs**  
La Source de Fleurs.
- 19.05 La Princesse du Rail**  
3e épisode.
- 19.40 (C) Suivez le guide**  
avec Anne-Marie Carrière.  
Rétrospectives de quelques expositions romandes.
- 20.00 Téléjournal**
- 20.20 Carrefour**  
Edition spéciale  
— Connaissez-vous notre président ?  
— Allocution de M. Hans-Peter Tschudi, président de la Confédération pour 1970.  
Spectacle d'un soir :
- 20.35 Wilhem Storitz**  
Dramatique filmée d'après Jules Verne.  
Adaptation et dialogues de Claude Santelli.  
Distribution : Jean-Claude Drouot : Wilhem Storitz - Michel Vitold : Marc-Antoine - Pascale Audret : Martha - Bernard Verley : Arien - Monique Mélinand : La mère - Robert Vattier : Le père - Pierre Leproux : Le chef de la police - Georges Audoubert : L'archiprêtre - Gérard Latigau : Denis - Martin Ruzek : Hermann - Jan Skopecek : Haralan - Zora Bozinova : Erika.
- 22.25 (C) Signé Claude Bessy**  
Une émission d'Aimée Mortimer.  
Au cours de cette émission d'Aimée Mortimer, Claude Bessy dansera des extraits de ses ballets préférés.  
Ces ballets seront entrecoupés d'interviews de Michel Rayne, Jacques Lys et Michel Fresnay.
- 23.10 Téléjournal**

## FRANCE - Jeudi

## Première chaîne

- 12.30 Midi-magazine**
- 13.00 Télémid**
- 13.15 Midi-magazine**
- 13.30 Séquence du jeune spectateur**
- 14.30 DUBY or not DUBY**  
Une émission de Jacques DUBY.  
Avec : Jacques DUBY - Bernard Lavalette - Max Desrau - Valauris - Robert Bremant, etc. Musique d'Antoine Duhamel et Guy Boyer. Chorégraphie : Barbara Pearce.
- 15.00 Les grands matches de l'année 1969**  
Une émission du Service des sports.
- 16.20 Le Noël des animaux**  
Une émission de François de Langrange, transmise du Studio 102, avec la participation de : Sheila - Jean-Pierre Ferland - Tessa Beaumont - Antoine - Julie Bergen - David-Alexandre Winter - Ann Sorel - Les chiens savants du Cirque de Moscou.
- 17.50 Rétrospective de l'année 1969**  
présentée par Information première.
- 19.25 Le Petit-Monde de Marie-Plaisance**
- 19.45 Information première**  
et vœux de M. Georges Pompidou, président de la République.
- 20.20 L'arbalète de Noël**
- 20.35 La vie des animaux**  
Les bêtes en hiver.
- 20.50 Les cinq dernières minutes**  
Avec : Raymond Souplex : Commissaire Bourrel - Maurice Carrel : Roger van Loo - Marie Henriaux : Yvette van Loo - Henri Gilbert : Marcel Wolzciack - Jean-François Remi : Commissaire Verstraete - Yves Arcanel : Son adjoint - Pierre Maquillon : Le douanier, etc.
- 22.35 Rencontre de catch**
- 23.00 Télénuit**

## Deuxième chaîne

- 14.15 (C) 8760 heures sur la II**  
L'Actualité télévisée 2e Chaîne présente : la rétrospective des principaux événements de l'année 1969.

- 15.05 (C) Les Aventures de Robin des Bois**  
Un film de Michael Curtis et William Keighley. Avec : Errol Flynn - Olivia de Havilland - Basil Rathbone.
- 16.55 (C) Concert**  
Nouvel-An à Vienne.  
(Voir programme sous TV romande, à 12 h. 15.)
- 18.10 (C) Le monde merveilleux de la couleur**  
10. Tueurs des Hautes Régions.  
Une émission de Walt Disney.
- 19.00 (C) Colorix**
- 19.40 (C) Ma Sorcière bien-aimée**  
17. Le Frère et la Sœur.
- 20.10 (C) Le mot le plus long**
- 20.30 (C) 24 heures sur la II**
- 21.05 (C) Les Contes du Sapin vert**  
Une émission de Maritje et Gilbert Carpentier, avec Serge Reggiani qui dit un conte de Annie Noël : Anatole - Le petit garçon - Si tu étais un arbre.
- 21.20 (C) 300 000 images environ**  
Une émission de Pierre Tcherna.  
(C) Magie du cinéma : De Méliès à Apollo-12.  
Donner à voir : Le Temps retrouvé. Evocation par Frédéric Rossif avec des documents inédits, des fastes de l'époque victorienne et des splendeurs de la Grande-Bretagne en 1900. Commentaire : Jean Cau.  
Les Etoiles parlent aux Etoiles. Interviews des plus grandes stars françaises et étrangères, par François Chalais.  
Messieurs Cinéma. Trois champions de « Monsieur Cinéma » (MM Dufour, Cohen et Blazy) opposés en un match amical organisé par Jacques Rouland.  
Les génériques. Jean-Claude Romer en présente quelques aspects savoureux.  
L'Entracte. Œuvres brèves, réunies par Maurice Bessy.  
Les Aventures de Buster. Quelques-uns des grands gags de Buster Keaton, avec des extraits de films comiques et des dessins animés.

SUISSE alémanique  
Jeudi

- 12.15 (C) Concert du Nouvel-An**
- 13.30 (C) Saut à skis**
- 15.30 Hockey sur glace**
- 17.00 Intermède**
- 17.10 (C) Le monde fabuleux de Walt Disney**
- 17.55 Téléjournal**
- 18.00 La vie est là pour tous**
- 18.45 Vedette parmi les Etoiles**
- 19.30 (C) L'aéroport Kennedy de New York**
- 20.00 Téléjournal**
- 20.15 Portrait et allocution du président de la Confédération H.-P. Tschudi**
- 20.30 (C) Princesse de Cirque, opérette, Kalman**
- 22.20 Téléjournal**

## SUISSE - Vendredi

- 14.30 Vous nous avez demandé**  
14.30 Nuage sur l'Alpe.  
Une émission dramatique de Mme Andrée Béart-Arosa.  
Réalisation : André Béart.  
16.05 Dakar : Crise de croissance.  
Un reportage de Jean-Claude Diserens.  
16.45 Ma Sorcière bien-aimée.  
Un film interprété par Elisabeth Montgomery (Elle), Dick York (Lui), et Agnes Moorehead.  
17.10 Escalade à Varden.  
Une émission de Pierre Dupriez, avec Patoune (Oscar de la Télévision) décerné par les Amis de la Télévision et les téléspectateurs français, Line Renaud et les premiers danseurs américains du Casino de Paris.
- 18.00 Bulletin de nouvelles**
- 18.05 Echanges**  
Les hommes de demain se sont exprimés : qu'en pensent les hommes d'aujourd'hui ?  
Les animateurs de nos entretiens confrontent leurs expériences.  
Participants : MM. Jean Dubas, Philibert Secretan, Pierre Maillard, Louis Wantz.  
La formule d'« Echanges » a été aujourd'hui modifiée. Jusqu'ici, en effet, l'émission a toujours réuni trois ou quatre jeunes gens et jeunes filles de Suisse romande autour d'un adulte de la même localité. On a déjà pu assister à 26 entretiens, au cours desquels les thèmes les plus variés ont été abordés. Pour cette première émission de l'année, le producteur d'« Echanges » a voulu donner la parole non plus aux jeunes, mais à leurs aînés ; quatre interlocuteurs des entretiens précédents vont se rencontrer, confronter leurs expériences et s'exprimer devant les caméras, très librement, sur les problèmes — faux ou réels — de la jeunesse contemporaine. On verra que l'unanimité n'est de loin pas établie...
- 18.30 L'actualité au féminin**
- 18.45 (C) Les Aventures de Saturnin**  
Saturnin et le Gevaudan.

- 19.00 (C) Les Poucetofs**
- 19.05 La Princesse du Rail**  
4e épisode.
- 19.40 Carrefour**
- 20.00 Téléjournal**
- 20.20 Temps présent**  
Le magazine de l'information.
- 21.40 Hockey sur glace**  
Championnats d'Europe juniors : Suisse - Allemagne de l'Ouest.
- 22.30 Téléjournal**

FRANCE - Vendredi  
Première chaîne

- 12.30 Midi-magazine**
- 13.00 Télémid**
- 13.15 Midi-magazine**  
Cours de la Bourse.
- 16.00 C'est Noël**  
Les animaux de la forêt : Résultats du jeu présenté par Jacqueline Monsigny - Choisissez vos livres - Variétés : Les Charlots - Une Aventure de Scaramouche - Secrets professionnels : Moi j'aime le music-hall - Yerrick, Chien des Neiges, avec Gianni Esposito - La Chronique de Cyrano : La chute d'un Ecureuil (ou la condamnation de Fouquet) - A l'affiche de l'illustre Théâtre : Résultats du jeu - La fin des Aventures de Scaramouche.
- 18.15 Dernière heure**
- 18.20 Le Schmilblic**
- 18.35 Phrase clé**  
Une émission de Philippe Prince, Hélène Martin et Marcel Bleustein-Blanchet.
- 18.55 Aglaé et Sidonie**  
L'Epouvantail.
- 19.00 Actualités régionales**
- 19.25 Le Petit Monde de Marie-Plaisance**  
(14)
- 19.45 Information première**
- 20.20 Jean-Roch Coignet**  
(6)
- 21.15 Entrez dans la confiance**  
Une émission de Jacqueline Joubert. Ce soir : Portrait de Serge Lama, par Philippe Bouvard.
- 22.00 Prestige de la musique**
- 22.45 Télénuit**

## Deuxième chaîne

- 18.10 (C) Le monde merveilleux de la couleur**  
11. Un Aigle dans le Vent.  
Une émission de Walt Disney.
- 19.00 Actualités régionales ou Court métrage**
- 19.20 (C) Colorix**
- 19.40 (C) Rendez-vous de l'aventure**  
Une émission de François de La Grange : Les Masai, peuple du Kenya.
- 20.10 (C) L'amour de l'art**
- 20.30 (C) 24 heures sur la II**
- 21.05 (C) Les Contes du Sapin vert**  
Une émission de Maritje et Gilbert Carpentier. Avec Annabelle Bultet qui dit un poème de Paul Eluard : Irraisonnable - Comme un enfant - Côté gauche du cœur humain.
- 21.20 (C) D'Artagnan**  
3. Le Veneur. D'après Vinçt ans après d'Alexandre Dumas.  
Avec : Dominique Patrel : D'Artagnan - François Chaumette : Athos - Rolf Arndt : Porthos - Adriano Amadei Migliano : Aramis - Paul Crauchet - Planchet - Karl Friedrich : Mousqueton - Mario Marazana : Bazin - Gino Pernice : Grimaud.  
Réalisation : Claude Barma.
- 22.50 (C) Jazz**  
Nina Simone à l'Olympia.

SUISSE alémanique  
Vendredi

- 17.00 (C) Où souffle le vent**
- 17.20 Petite Table, couvre-toi !**
- 18.45 Fin de journée**
- 18.50 Téléjournal**
- 19.00 L'antenne**
- 19.25 Le Comte Yoster a bien l'Honneur...**
- 20.00 Téléjournal**
- 20.20 (C) Swiss Ski Show - made in USA**
- 21.00 Comment l'Esprit vient aux Femmes**
- 22.35 Téléjournal**
- 22.45 Hockey sur glace**

## programmes de la radio

## Mercredi 31 décembre

- Premier programme**  
14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.  
12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-Midi.  
12.45 Le feuilleton : Huit Jours de ma Ville.  
13.00 Musicolor. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.05 Concert chez soi.  
16.05 Le rendez-vous de seize heures avec : Sarn. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le micro du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 365 x 24 = Minuit. 22.30 Informations. 23.25 Cloches. 24.00 Vœux de la Radio suisse romande. 00.10 Fête... comme chez vous.

## Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Le Livre d'Or de la Radio suisse romande. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.10 Votre Saint-Sylvestre. 22.00 Le temps de la réflexion. 24.00 Vœux de la Radio suisse romande.

## Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.15  
12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Chansons sentimentales. 14.30 Shansons de Sylvestre. 15.05 Jodels et musique champêtre. 16.05 Bilan de deux émissions pour la jeunesse. 17.30 Pour les jeunes ! 18.00 Inf. Actualités. 18.15 Bon voyage dans l'An nouveau ! 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hourra, nous sommes derrière la Lune ! 21.30 Sérénade au clair de lune. 22.20 Un joyeux au revoir à l'année 1969. 23.45 Musique, cloche, vœux de bonne année. 00.20-2.00 Disques à succès.

## Jeudi 1er janvier 1970

## Premier programme

- 8.00, 11.00, 12.00, 14.00, 16.00, Miroir-flash  
6.00 Bonjour à tous ! Informations 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 7.30 Le bonjour de Colette Jean. 8.45 Grand-Messe. 9.55 Cloches. 10.00 Culte protestant. 11.05 Concert du Jour de l'An. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi 12.45 Vœux du président de la Confédération, M. Hans-Peter Tschudi. 13.00 Les vœux sont faits. 16.05 1969, revu et corrigé 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Ça n'a pas de sens ! 20.00 Magazine 1970. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 En direct du Grand-Théâtre de Genève : Orphée aux Enfers, opéra bouffe d'Hector Crémieux, musique de Jacques Offenbach. Vers 22.10 Informations.

## Second programme

- Programme musical interrégional 12.00 à 18.00.  
11.00 Concert du Nouvel-An. 14.00 Le Livre d'Or de la Radio suisse romande. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Le Livre d'Or de la Radio suisse romande.

## Beromunster

- Informations-flash à 7.45, 12.30 19.15, 22.15 et 23.25.  
7.00 Orch. Joh. Strauss de Vienne. 7.50 Méditation pour l'An neuf. 8.00 Chorale évangélique. 8.45 Culte. 9.45 Bonjour à l'An neuf. 11.00 Le Radio-Orchestre. Vers 12.40 Allocution du président de la Confédération, M. Hans-Peter Tschudi. 13.00 Concert. 14.00 Coutumes du Nouvel-An de notre pays et musique populaire. 15.30 Les sports en 1969. 17.00 Marches, chants, danses. 17.45 Extraits du livre « Huttens letzte Tage ». 19.00 Actualités sportives. Communiqués. 19.25 Orchestre de la Radio bavaroise. 20.00 Les Suisses et les travailleurs étrangers, enquête. 21.00 Orchestre récréatif de Beromunster. 22.20 A travers le brouillard du Pont, par F. Witz. 22.35 Joyeuse soirée dans une cabane de skieurs. 23.30-1.00 Divertissement populaire.

## Vendredi 2 janvier

## Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.  
14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.  
6.00 Bonjour à tous ! Informations 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 9.05 Projets en douze mois et cinquante-deux refrains. 11.05 Spécial-neige. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Micro sur scène. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures avec : Sarn. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants. 19.40 Le jeu de l'oie. 20.00 Magazine 1970. 21.00 Concert par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. Victor Desarzens, solistes : Arthur Loosli, baryton ; Edmond De-francesco, flûtiste (En différé) 22.30 Informations 22.35 Les chemins de la vie. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.

## Second programme

- 12.00 Midi-musique 14.00 Le Livre d'Or de la Radio suisse romande. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.15 Perspectives 21.15 Actualités universitaires. 21.45 De vive voix. 22.30 Jazz à la papa.

## Beromunster

- Informations-flash à 6.15, 7.00, 10.00, 12.30 16.00, 19.15 et 23.25  
6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Musique populaire. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Tout début est facile... A vieux chapeaux plumes nouvelles, choix musical. 9.15 Und wie isch es bi l'ne ? 10.05 Fonds de tir. 10.30 Cabaret 69 11.00 Schweiz-Suisse-Svizzera. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque musicale. 15.00 Disques pour les malades. 16.05 Sports et musique. 17.00 Chambre avec vue sur la Mort, pièce. 18.00 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. 19.25 Promenade en traineau à travers Saint-Petersbourg. 20.15 Sixième étage, pièce d'A. Gehri 22.15 Informations. Revue de presse. 22.30-1.00 Rapide de nuit, divertissement musical.

# Le service de presse conservateur qualifié de « basse vengeance » les attaques dirigées contre le conseiller fédéral von MOOS

BERNE. — Aux attaques dirigées contre le conseiller fédéral von Moos par la revue « Neutralitaet », le service de presse du Parti conservateur chrétien-social répond en les qualifiant de « basse vengeance ». Il écrit en substance : « Parce que le débat sur le livre de la « Défense civile » n'a pas tourné à leur avantage, les milieux de gauche ont cru pouvoir lancer un nouveau « scandale politique ». Ils veulent aussi protester à leur façon contre le verdict du procès de Winterthour et lancent de confuses accusations d'antisémitisme contre le chef du Département fédéral de justice et police auquel ils reprochent d'avoir « approuvé » ce verdict (?) ».

En fait, poursuit le service de presse conservateur, on réchauffe de vieilles calomnies. Déjà lors de son élection au Conseil fédéral, en 1959, on avait reproché à M. von Moos son « passé fasciste ». Responsable de ces accusations, le rédacteur des « Feuilles républicaines » avait dû se rétracter complètement dans une lettre ouverte. Mais il est douteux que les jeunes agitateurs de « Neutralitaet » aient le même sens des convenances ».

Le service de presse conservateur conclut en ces termes : « Nous nous élevons catégoriquement contre cette attaque dirigée contre le conseiller fédéral von Moos. L'opinion publique ne sera pas dupe de pareils actes de vengeance publiés. La méthode est trop vulgaire. Espérons que

la fondation « Pro Helvetia », qui a cru bon de donner une subvention de 12 000 francs à cette revue, le comprendra aussi.

## LA REVUE « Neutralitaet » RÉPLIQUE

BERNE. — Dans un long communiqué transmis à l'ATS, la revue « Neutralitaet » a protesté mardi contre la mise au point du Département fédéral de justice et police. « Dans un Etat démocratique, dit ce communiqué, il n'incombe pas à un service officiel de prendre la défense des intérêts privés d'un chef de département. ... Nous avons attaqué M. von Moos comme homme politique ... Le Département fédéral de justice et police n'appartient pas à Ludwig von Moos, il appartient au souverain, c'est-à-dire au peuple. » (ATS).

## Les moyens de combattre l'inflation

LAUSANNE. — Il est beaucoup question de la « surchauffe » et des moyens

### Pas moins de 30 cambriolages...

FRIBOURG. — La police de sûreté a arrêté deux jeunes gens, de 18 et 27 ans, tous deux Fribourgeois, qui ont à leur actif une trentaine de cambriolages à Fribourg et en Suisse alémanique, notamment dans le canton de Berne.

Leur plus gros coup a été perpétré à Flamatt, où ils ont volé au mois de novembre, 12 000 francs dans un établissement public.

### ZURICH : le corps d'une femme trouvé dans la Limmat

ZURICH. — Le corps d'une femme a été trouvé dans la Limmat, à Zurich, entre l'Hôtel de Ville et le pont Rodolphe Brun.

L'inconnue, qui pouvait avoir entre 25 et 35 ans, portait un « maxi » manteau de laine noir, des pantalons en peluche et un pullover violet. Sa taille est de 170 cm et ses cheveux ont un ton roux brun. Le cadavre a pu séjourner une huitaine de jours dans l'eau. La police a ouvert une enquête.

### Une commune de l'Oberland bernois adopte le suffrage féminin

WILDERSWIL. — Une nouvelle commune bernoise a décidé d'introduire le suffrage féminin. Il s'agit de Wilderswil, dans l'Oberland, dont l'assemblée communale a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes par 98 voix contre 22, au cours d'une réunion qui a eu lieu lundi soir.



NOUVEL-AN GLACÉ  
La vague de froid nous tiendra compagnie pour passer (ou plutôt glisser) d'une année à l'autre. Ce qui n'est pas pour déplaire à cette fillette.

## L'année agricole 1969 en Suisse

LAUSANNE. — Selon des calculs pro-

visoires, le rendement brut de la production agricole suisse atteint 4180 millions de francs pour 1969, soit 18 millions de moins qu'en 1968. Le manque à gagner dans la production animale n'a pas été compensé par l'amélioration dans la production végétale. L'indice des prix des moyens de production a fortement augmenté.

Dans le domaine de l'économie animale, le troupeau bovin global s'est accru, mais l'effectif des vaches a diminué. Le contingentement a été évité pour le lait et le marché des produits laitiers a été normalisé. Les exportations de bétail ont sensiblement augmenté.

Le rendement des céréales panifiables n'a pas atteint celui de 1968 et les livraisons à la Confédération ont baissé. La surface des cultures de pommes de terre a régressé. Pour les betteraves sucrières, les livraisons ont été inférieures à celles de l'année passée, mais la teneur en sucre a été supérieure.

En arboriculture, on a enregistré en 1969 une récolte record de pommes. L'écoulement des abricots (10,4 millions de kilos en Valais) a été parfois difficile. Pour beaucoup de fruits, le volume acheminé vers les industries de transformation a augmenté. En viticulture, la récolte a été quantitativement moyenne, mais le millésime 1969 devrait s'inscrire parmi les bons.

La sylviculture a connu une heureuse évolution du marché du bois après les offres excédentaires de 1967 et 1968 provoquées par des tempêtes.

Les chutes de grêle ont été nombreuses en 1969 : 15 700 cas annoncés ont donné lieu à 22,8 millions de francs d'indemnités.

de la combattre, mais les remèdes proposés ne sont pas toujours adéquats au mal réel ou supposé, écrivent les « Groupements patronaux vaudois ». « Parler de la surchauffe, c'est évoquer les activités économiques très intenses. Mais le danger ne réside pas dans le haut niveau de la production de biens et de services. Il y a péril dans la mesure où l'inflation (hausse des prix) risque de se développer. Et l'inflation se produit lorsque la demande de biens et de services (pouvoir d'achat) augmente plus rapidement que l'offre (production). Le seul moyen vraiment efficace de combattre l'inflation est de produire davantage et de consommer moins. Il n'y en pas d'autres.

» Tant qu'elles tendent à freiner la production, les restrictions de crédit et le contingentement de la main-d'œuvre ne réduisent pas l'inflation. Ces mesures la stimulent plutôt. La réduction des exportations, diminuant les possibilités d'importations en contrepartie, irait aussi à fins contraires. La politique fiscale ne produit pas nécessairement d'effets anti-inflationnistes. Si elle consiste à percevoir la partie des revenus qui serait épargnée, la conséquence est nulle.

» Les deux grands facteurs intérieurs d'inflation sont, en raison de leur immense volume, les dépenses des pouvoirs publics d'une part, et les revenus dépensés par l'ensemble de la population d'autre part. La Confédération, les cantons et les communes se comportent — économiquement — comme des consommateurs. Or leurs dépenses augmentent à un rythme accéléré. Les centaines de millions de déficit annuel des cantons et des communes sont indubitablement une cause non négligeable d'inflation.

» Pour chaque salarié, pour chaque indépendant, l'augmentation du salaire ou du revenu peut paraître modeste. Il se trouve que pour l'ensemble, cela constitue un total considérable. Une augmentation générale des salaires de 50 centimes à l'heure ou de 1000 francs par an équivaut à un pouvoir d'achat supplémentaire de plusieurs milliards sur le marché suisse. Il n'est nullement nécessaire de réduire les augmentations de salaires. L'important est d'en consacrer une partie aux revenus différés. Si la part des hausses de salaires et de revenus dépassant l'accroissement des biens de consommation offerts sur le marché était destinée aux caisses de retraite et à l'épargne, l'inflation pourrait être jugulée. Modération des dépenses de consommation des pouvoirs publics et développement des caisses professionnelles de sécurité sociale devraient constituer les principaux objectifs de la lutte anti-surchauffe.

## Sportifs, vous pourrez profiter du train « ÉTOILE DES NEIGES »

L'hiver dernier, le train de sport « Etoile des Neiges » a rencontré une fois de plus les faveurs des sportifs.

Le succès obligeant, l'« Etoile des Neiges » offrira encore plus cet hiver. Sa période de circulation a été une nouvelle fois étendue ; il circulera en effet chaque samedi et chaque dimanche, du 4 janvier au 22 mars 1970. Ce train rapide conduit des voitures directes pour Le Châble et pour Sierre. Un service de restauration est prévu à l'aller comme au retour et les dimanches, une musique d'ambiance y est diffusée.

Grâce à l'« Etoile des Neiges », Genève et Lausanne sont reliées aux principales stations d'hiver. Des correspondances immédiates et rapides sont ainsi assurées, à l'aller et au retour.

- à Montreux : avec Château-d'Œx, Rougemont et Gstaad ;
- à Aigle : avec Champéry, Leysin, Le Sépey, Les Diablerets et le col du Pillon ;
- à Bex : avec Barbolesaz, Villars et le col de Bretaye ;
- à Martigny : avec Les Marécottes ;
- au Châble : avec Verbier ;
- à Sion : avec Anzère ;
- à Sierre : avec Vercorin, Montana et Crans.

Pour accéder à l'« Etoile des Neiges », il suffit de se munir d'un billet du dimanche ; les autres titres de transport y sont

du reste acceptés et il n'y a pas l'obligation de voyager par ce train de sport, à l'aller et au retour. Le voyage peut donc très bien se combiner avec d'autres trains figurant à l'horaire.

CFF, 1er arrondissement  
Bureau commercial-voyageurs.

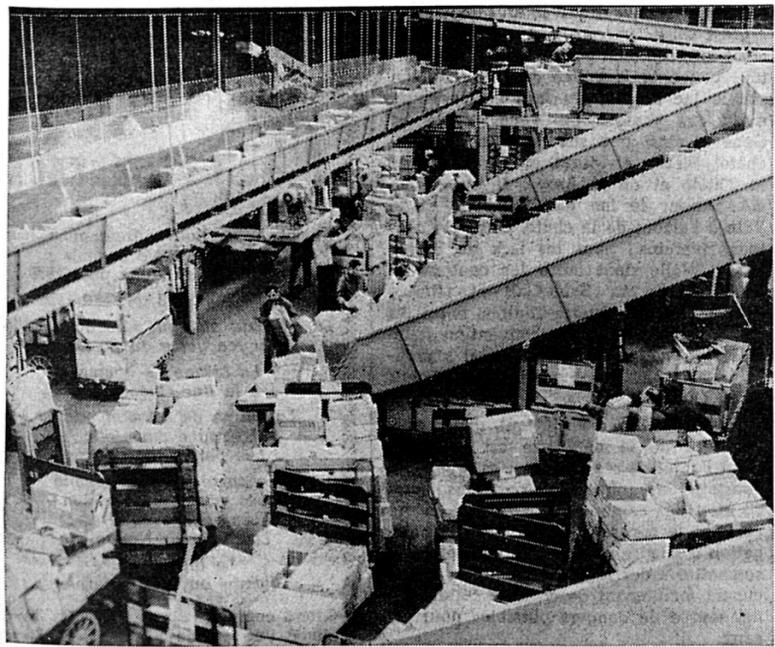
## La poste remercie SES USAGERS

BERNE. — Le trafic de Noël a mis, cette année, les services postaux à forte contribution. L'entreprise des PTT se plaît néanmoins à relever que, dans l'ensemble le trafic postal s'est déroulé sans incidents. Il ressort des données statistiques que le nombre des colis déposés du 10 au 25 décembre a été supérieur à celui de l'année dernière.

C'est ainsi que durant cette période, la poste a réexpédié 509 000 colis de plus de 2,5 kg à Lausanne, 652 000 à Berne et 1 514 000 à Zurich. Si l'on tient compte des colis de moins de 2,5 kg, ces chiffres peuvent être doublés. Le nombre des colis réexpédiés à Zurich s'élève ainsi à quelque 3 millions.

La statistique révèle également que le public a largement donné suite à l'appel qui l'invitait à déposer ses envois à temps. En effet, dès le 10 décembre déjà, le trafic a augmenté dans une forte mesure. Sans l'aide des usagers, le service n'aurait guère pu se dérouler dans de si bonnes conditions. Les PTT les remercient donc de leur compréhension et de leur précieuse collaboration.

Des avaries et des retards ne peuvent malheureusement pas être évités, particulièrement en cette période de fêtes. Toute réclamation éventuelle peut être adressée à la direction d'arrondissement postal compétente, qui examinera chaque cas avec bienveillance.



La poste a fait face avec succès à une avalanche de colis pendant ces fêtes. Les recommandations faites aux usagers tendant à déposer les paquets à temps semblent avoir été bien suivies par la population. Voici un aperçu de l'intense activité postale de ces derniers jours.

### Un conseiller d'ambassade demande asile à Berne

BERNE. — Un communiqué du Département fédéral de justice et police annonce que M. Radko Fajfr, conseiller d'ambassade, ancien chargé d'affaires de Tchécoslovaquie à Berne, a demandé ces jours-ci aux autorités suisses de lui accorder asile. Cette requête est actuellement examinée par la Division fédérale de police. Dans les milieux initiés, on s'attendait à la « fugue » de M. Fajfr. Ce dernier était arrivé à Berne au début de 1967 en qualité de premier secrétaire. Le 26 février 1969, il était promu conseiller d'ambassade. Au départ de l'ambassadeur Pavel Winkler, le 4 octobre dernier, il devint chargé d'affaires.

## Une ferme anéantie par le feu

### Près de 100 000 francs de dégâts

FRIBOURG. — Le feu a éclaté, mardi matin, dans une ancienne ferme située à Lussy, non loin de Romont, dans le district de la Glane. Malgré la prompt intervention des pompiers de Lussy et de Romont, la ferme (comprenant un bâtiment d'habitation, des écuries et une grange) a été complètement anéantie.

Elle était la propriété de M. Georges Bugnon, de Bossens/Romont, qui l'avait louée à M. Martin Andrey, agriculteur à

Lussy. Cinq des quatorze génisses de M. Andrey sont restées dans les flammes. Une autochargeuse, ainsi qu'une grande quantité de fourrage ont été détruites : les dégâts se chiffrent à près de 100 000 francs. La police de sûreté de Fribourg a ouvert une enquête : la cause du sinistre n'a pas encore pu être déterminée avec certitude, mais l'hypothèse d'une défectuosité des installations électriques n'est pas exclue.

## POUR TOUT DIRE VOUS DIRE

### Des appuis-tête efficaces et non pas des oreillers !

Dans les collisions par l'arrière, un heurt de peu d'importance peut déjà occasionner chez les occupants de la voiture située en avant de douloureux ébranlements dans la région de la nuque ; un choc violent, lui, risque même de provoquer une fracture des vertèbres cervicales. Ces cas peuvent être évités par l'emploi d'appuis-tête correctement construits, combiné avec celui de ceintures de sécurité approuvées. Mais, les appuis-tête ne doivent pas être confondus avec n'importe quel « oreiller » : pour qu'ils atteignent leur but, leur construction comme leur système de fixation doivent satisfaire à certaines exigences minimales : à défaut de quoi, leur utilité reste illusoire.

En étroite collaboration avec la division automobile du Technicum de Bienne, l'Automobile-club de Suisse a procédé à l'essai de 11 sièges d'auto fabriqués en série. Sur ce nombre, 3 seulement (Mercedes, Porsche et Volvo) possèdent des charnières de dossier présentant une solidité suffisante. Avec la plupart des autres, le dossier s'est aussitôt replié en arrière, avant même que le crâne ait pris appui sur le repose-tête. Une indication de plus que nous sommes encore très loin d'un siège d'auto sûr et anatomiquement correct.

### Florence, Denver et Tampere déposent leur candidature aux Jeux olympiques de 1976

Les villes de Florence (Italie), Denver (Etats-Unis) et Tampere (remplaçant Lahti, Finlande) ont déposé officiellement mardi à Lausanne, au siège du Comité international olympique leur candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'été 1976 (pour Florence) et d'hiver 1976 (pour Denver et Tampere).

### Pourquoi retire-t-on son chapeau pour saluer quelqu'un ?

L'usage remonté au Moyen Age. Les guerriers avaient le visage recouvert d'une armure qui les protégeait. Retirer son casque devant une personne signifiait qu'on se trouvait en présence d'un ami sûr.

Actualités

# Des « Vieux » de Daudet à ceux de nos jours

par Michel JACCARD

QUI n'a gardé le souvenir ravissant de ce conte des « Lettres de Mon Moulin » dans lequel Alphonse Daudet parle des « Vieux » ?

A quelque heure qu'on aille leur rendre visite, ils ont toujours, dit à peu près Daudet, « déjà mangé ».

Mais ces vieux qu'il évoque, ce sont des vieux de la campagne provençale, où la vie était et demeure relativement douce et facile.

Les « Vieux » contemporains de ceux de Daudet, qui vivaient, en grande ville, les heures difficiles et souvent cruelles de leur crépuscule, étaient autrement misérables. A charge des familles où, sans le vouloir, ils étaient souvent sujet de divisions et, toujours, sujet de privations, ils étaient, neuf fois sur dix, à peine tolérés, et ce n'est pas la bru, fourmi économique et laborieuse, qui se montrait la plus prompte à verser les trois sous du tabac ou du verre de rouge des dimanches.

Notre société moderne n'imagine pas ce que furent ces existences, ou, plutôt, ces fins d'existence d'une autre époque.

Nous avons heureusement mis sur pied des institutions de prévoyance qui, sans cesser d'être largement perfectibles, n'en assurent pas moins aux vieux d'aujourd'hui, sinon les moyens de vivre toujours très décentement, au moins de disposer de ceux qui leur permettent de « ne pas mourir ».

Cet effort, convenons-en, n'est ni très ancien, ni très complet.

Il a fallu attendre 1948 pour que naisse la première assurance-vieillesse officielle. Les effets qu'elle déployait étaient, au début, très restreints. Il fallait compter sur d'autres ressources pour assurer une base de prévoyance convenable.

Puis, peu à peu, et parallèlement, les prestations de l'AVS et celles des institutions privées, notamment celles du métier, se sont perfectionnées.

NOTRE assurance fédérale n'a pas subi moins de sept révisions en vingt ans ! Et nul ne la tient pour parfaite. Bien au contraire, des initiatives venant de divers horizons politique et sociaux, tentent de parachever largement l'œuvre, lui demandant (ici toutes les opinions convergent) de garantir à l'assuré au moins le minimum vital.

Mais faut-il que l'ensemble de la prévoyance passe exclusivement par le canal de l'Etat ? On sait bien que non. Les expériences faites ailleurs l'attestent clairement.

Nous devons, dans l'établissement de nos prévisions, ne point perdre de vue les notions qui nous sont propres et qui relèvent de notre génie national et de sa tradition la plus respectable.

Cette garantie économique accordée à nos vieux jours, il faut, bien sûr, qu'elle soit suffisante. Mais il faut aussi qu'elle associe, dans une communauté solidaire, l'Etat, le métier et l'effort individuel. Ce sont là ce que les sociologues appellent, non sans raison, les « trois piliers de la sagesse ».

Bâtir précisément le troisième âge sur ces fameux piliers, c'est à quoi vise une initiative populaire lancée par un ensemble de partis, d'associations et de particuliers.

C'est peut-être la première fois dans notre histoire que des milieux fort différents par leur philosophie, leurs intérêts et leur conception du bien commun, font acte de convergence sur une nécessité sociale parmi les plus impérieuses et s'accordent harmonieusement sur les moyens de la satisfaire.

L'initiative interpartis n'est pas l'entreprise d'une fraction, d'une idéologie, d'un groupe de pression. Elle est celle d'une vaste communauté, inspirée par un seul souci, celui du bien commun.

Cette initiative se heurte à d'autres actions du même genre fondées sur des critères exclusivement électoraux. Il sied donc de faire triompher l'initiative interpartis, non seulement parce qu'elle est désintéressée, mais aussi, parce que, sur le fond, elle est la meilleure, et la mieux adaptée aux besoins et à l'évolution de notre époque.

M. J.



## PERSPECTIVES

# Protection des eaux et navigation intérieure

par André MARTIN, conseiller national

La santé des eaux préoccupe gravement l'opinion publique d'un grand nombre de pays, dont le nôtre. Cette volonté de protéger les eaux s'est manifestée par l'introduction d'une disposition constitutionnelle — en décembre 1953 — concrétisée par la loi d'application du 16 mars 1955.

Depuis un certain nombre d'années, des études ont conduit à la réalisation d'installations onéreuses d'assainissement, auxquelles les pouvoirs publics fédéraux, cantonaux et communaux, ainsi que les particuliers ont déjà consacré des sommes très importantes et le vaste programme d'épuration des eaux est en bonne voie. Mais les résultats positifs déjà obtenus ne doivent pas être compromis par la négligence ou le mauvais vouloir des usagers de l'eau, c'est-à-dire de la population entière. Dans tous les secteurs, sur terre et sous terre et sur l'eau, il importe de prendre à temps les mesures de protection et les précautions nécessaires.

### Importance croissante de la batellerie

Devant l'importance croissante et le développement de la batellerie, grande et petite, les milieux les plus divers se sont émus. Ils constatent que la navigation de plaisance, de pêche, touristique et commerciale devient toujours plus intense sur les plans d'eau navigables suisses. Cette constatation, qui saute aux yeux, est confirmée par les données statistiques fournies par la plupart des cantons riverains de lacs ou de cours d'eau navigables.

Une vue précise de l'ensemble de la batellerie suisse n'est guère possible actuellement en raison de divergences dans la présentation des différentes catégories de bateaux, parfois de l'absence de toute catégorie, ou même de toute statistique. Il arrive aussi que les cantons ne soient que, depuis peu, en mesure de fournir le nombre exact de bateaux navigant sur leurs eaux, ce qui rend difficile ou aléatoire une comparaison s'étendant sur une période de plusieurs années.

Du fait de l'absence de sources absolument comparables, je me bornerai maintenant à relever les nombres des embarcations, à cinq ans d'intervalle, en 1963 et en 1968, dans quelques cantons ou encore groupes de cantons dont les eaux forment un bassin.

Ainsi, pour le lac Léman et le Rhône, les seuls cantons de Genève et de Vaud ont indiqué un total de 9181 bateaux en 1963 et de 11 947 en 1968, soit une progression de 30% sur cinq ans. Pour les mêmes cantons et les mêmes années, les bateaux à moteur de tous types, y compris les chalands — peu nombreux — transportant des matériaux ou des marchandises, étaient respectivement au nombre de 4777 et de 6399, la progression étant ici de 34%. Les seuls chiffres disponibles pour le Valais sont ceux de 1968 : 380 bateaux dont 248 à moteur.

Pour les trois lacs du Jura et l'Aar sur les territoires bernois et soleurois, qui

forment un ensemble dont toutes les parties sont aisément accessibles par eau d'Yverdon et de Morat jusqu'à l'embouchure de l'Emme à l'aval de Soleure, le nombre total des bateaux enregistrés par les cinq cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et Vaud était de 9022 en 1963 et de 11 682 en 1968, soit une progression de 29%. Les bateaux à moteur étaient au nombre de 4546 en 1963 et de 7351 en 1968, dont 80 pour les transports lourds. Là, la progression est de 61%, avec, comme corollaire, une diminution du nombre des bateaux sans moteur.

Cette progression n'est pas chiffrable partout ailleurs faute de références en 1963. En 1968, le canton de Zurich comptait 8910 bateaux, celui de Saint-Gall 1075, Thurgovie 2700, Schaffhouse 1275. Sur ces chiffres totaux, la proportion des bateaux à moteur est variable d'un canton à l'autre. Elle est du tiers à Zurich, atteint près de la moitié à Schaffhouse, et dépasse largement les trois quarts à Saint-Gall et en Thurgovie.

Dans ces chiffres, provenant des statistiques cantonales, ne sont naturellement pas compris les bateaux pour transport de personnes ou de personnes et de marchandises, appartenant à des entreprises suisses et soumis au contrôle fédéral. Ces bateaux étaient au nombre de 166 en 1963 et de 161 en 1968.

### Trois constatations

Trois constatations résument la situation :

- le nombre des bateaux enregistrés auprès des cantons dépasse certainement 60 000 sans tenir compte des bateaux de pays étrangers sur les lacs et cours d'eau frontalières ;
- le nombre des bateaux à moteur dépasse largement la moitié du total ;
- le taux de croissance est relativement fort : environ 30% sur cinq ans pour la totalité des bateaux de deux importants bassins. Ce taux dépasse 30% pour les bateaux à moteur, atteignant même plus de 60% sur les lacs du Jura et l'Aar navigable. Une indication de l'accroissement de la batellerie sur ces eaux est fournie par le chiffre record des passages à l'écluse de Nidau-Port, passages qui se sont élevés à 6481 en 1968. Selon le « Rapport sur la gestion de la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique du canton de Berne pendant l'année 1968 », cette intense utilisation de l'écluse s'explique par deux raisons : le développement de plus en plus marqué de la navigation privée sur l'Aar et le transport de matériel pour la deuxième correction des eaux du Jura au moyen de 33 bateaux de tailles diverses ; ces bateaux ont transporté plusieurs millions de tonnes d'excavation et de pierres sans que l'état sanitaire des eaux en soit affecté, cela grâce aux précautions prises qui sont, comme déjà dit, faciles à prendre pour les bateaux de cette catégorie, comme du reste pour celle des bateaux soumis au contrôle fédéral. Il s'agira maintenant de généraliser ces précautions et de les adapter à la petite batellerie.

### Etat de la législation

En dehors des bateaux appartenant à des entreprises suisses et soumis au contrôle fédéral, la surveillance de la batellerie est généralement l'objet de règlements cantonaux ou intercantonaux, ou encore de conventions intercantonaux.

C'est ainsi, par exemple, qu'un règlement intercantonal convenu entre six cantons concerne la police de la navigation sur le lac Léman, les lacs et les cours d'eau des cantons de Vaud, Valais et Genève, ainsi que sur les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, et les canaux de la Thièle et de la Broye. Il en est de même pour le lac de Constance et le Rhin à l'amont de la chute, entre les cantons riverains ; pour les lacs de Zurich et de Wallenstadt entre les cantons de Zurich, Schwytz, Saint-Gall et Glaris ; pour le lac des Quatre-Cantons entre les cantons intéressés. Une convention italo-suisse et un règlement cantonal s'appliquent à la navigation sur les lacs Majeur et de Lugano.

Si j'ai dit, il y a un instant, que la surveillance de la batellerie est généralement l'objet de règlements, c'est que cette constatation souffre des exceptions. Il est en effet des cantons qui n'ont pas encore éprouvé la nécessité de contrôler la navigation sur leurs eaux territoriales et de la soumettre à des règles. Certains se préoccupent maintenant de combler cette lacune, source de dangers possibles pour les eaux.

Le temps est venu où s'avère nécessaire un règlement intercantonal qui, s'inspirant des expériences faites à l'appli-

tion des règlements actuels, fournisse des normes à l'ensemble des cantons intéressés. Un tel instrument est indispensable aussi du fait d'un phénomène chaque année plus important, je veux parler de la facilité et de la fréquence croissante du transport, par des moyens terrestres, de bateaux d'un lac ou d'un bassin fluvial à d'autres lacs ou bassins. Il tombe sous le sens que ces bateaux doivent répondre à des normes de sécurité admises partout.

Quelles sont les dispositions légales applicables en l'occurrence ? L'article 24 ter de la Constitution fédérale a attribué, en 1919, le droit de légiférer sur la navigation à la Confédération. Elle n'en a pas fait usage jusqu'ici pour la petite batellerie, laissant aux cantons, voire aux propriétaires de bateaux — toujours plus nombreux — le soin de réduire sinon de supprimer les causes de pollution, aussi faibles soient-elles, notamment par benzine ou huile, dont leurs embarcations pourraient être responsables.

Pour les bateaux d'un certain tonnage, de transports de passagers, de marchandises ou affectés à des travaux, la solution est aisée et peu onéreuse. Elle consiste essentiellement à rendre obligatoire la récupération des eaux de cale et des huiles usées du moteur et à un contrôle strict de la vidange de ce mélange dans des séparateurs à huile stationnés sur la rive à des places signalées à l'attention des usagers. Cette manière de faire est de plus en plus courante dans tous les pays où la navigation commerciale est pratiquée, et elle donne satisfaction.

Le problème se complique pour la petite batellerie privée, notamment pour les moteurs deux temps. Même dans ce cas, il devrait être possible sinon de supprimer toute pollution du moins de la réduire à un minimum tolérable.

### Pour une vue d'ensemble

Il faut en premier lieu être en mesure d'obtenir une vue d'ensemble précise du nombre et des caractéristiques de la batellerie suisse. Pour y parvenir, il est souhaitable que la Confédération prenne l'initiative de fixer, d'entente avec les cantons, des règles claires, simples et précises pour établir les catégories des différentes embarcations. Pour lutter contre la pollution des eaux qui retient en ce moment notre attention, il est essentiel de faire une distinction entre les bateaux à moteur fixe ou amovible, à 4 et à 2 temps et ceux mus uniquement par d'autres moyens. Ces distinctions sont essentielles en raison des degrés variables dans la pollution des eaux dont on rend généralement responsables ces différents moteurs.

Certains esprits non avertis et aux vues étroites pourront s'étonner d'un tel postulat émanant de partisans notoires de la navigation. Nous pouvons leur assurer que, comme tous ceux qui préoccupent l'état sanitaire de nos eaux, nous avons le souci d'éviter toute pollution à cet élément essentiel à la vie de l'espèce humaine.

Nous ferons cependant remarquer que dans son rapport du 11 mai 1965 sur le projet de voies navigables, le Conseil fédéral a déclaré — je cite :

« Les enquêtes menées par la commission de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux ont confirmé que la navigation ne contribue que faiblement à la pollution des eaux par rapport aux autres causes de celle-ci. Bien entendu, cette constatation ne peut libérer la navigation de l'obligation d'adopter toutes les dispositions prescrites pour protéger les eaux, de façon à contribuer le moins possible à la pollution. La navigation actuelle sur l'Aar et les lacs du Jura est déjà soumise à cette obligation. » (Fin de la citation). (Suite en page bourses.)

## chronique

# L'OMBRE DE STALINE

Staline aurait eu 90 ans ces jours. La réhabilitation partielle de celui, qui fut pour des centaines de millions d'individus, le Père des peuples, le Coryphée de la science, le Stratège génial, le Chef bien-aimé, coïncide avec une tentative très marquée de redresser la situation politique et morale en URSS.

On s'aperçoit à Moscou que l'entreprise de « destalinisation » que M. N. Khrouchtchev lança un peu inconsidérément, et avant tout pour assurer sa propre carrière, était dangereuse parce qu'impossible. Ou bien la révision du communisme — plus exactement, de sa variante soviétique — était poussée jusqu'à la conclusion logique ce qui entraînait fatalement une transformation fondamentale du régime, ou bien elle restait une déclaration noble et se bornait à éliminer les pires excès du stalinisme, mais alors il ne valait pas la peine qu'on coure de grands risques pour peu de choses.

Le parti communiste destitua « M. K. » et resserra les vis administratives dans le domaine de la parole et de la liberté d'expression en général. Mais les lucarnes percées par M. K. avaient permis à de l'air frais de pénétrer dans la grise et ennuyeuse atmosphère des sanctuaires soviétiques.

Les voyages plus fréquents à l'étranger, la libre audition d'émissions radio-phoniques de pays « capitalistes », l'amélioration modeste mais réelle des conditions de vie, l'épidémie universelle de contestations étudiantes, tout cela avait travaillé le terrain « culturel » russe au point qu'un simple retour à avant 1956 était devenu impossible sinon impensable.

Mais les nostalgiques d'un tel retour (avec, en moins, bien sûr, les pires éléments du stalinisme) sont nombreux au sein du parti. Et non seulement parmi ses membres âgés. Cela se comprend. Le cas de la Tchécoslovaquie a beaucoup impressionné, parce qu'il a révélé l'attrait des « fruits défendus » du monde bourgeois pour la jeunesse socialiste ou communiste.

Malheureusement, il s'est aussi produit quelque chose de regrettable mais d'inévitable dans ce domaine : ce sont les fruits « pourris » de l'Occident qui paraissent séduire le plus les puritains — ou ex-puritains — du monde communiste. Vêtements voyants ou ridicules, barbes et crinières, musique plus que décadente, liberté sexuelle, drogue. Corruption des âmes et des corps.

On a souri — à tort — devant le puritanisme soviétique du temps Staline et jusque vers 1960. Or, c'était là un aspect de la vie en URSS qui n'était pas si négatif que cela. Ce puritanisme a préservé pas mal de jeunes Russes des

effets dissolvants d'une certaine décadence occidentale. En tout cas, jusqu'à présent, il semble que la drogue n'y ait pas produit les dévastations physiques et morales que l'on regrette de constater en Europe occidentale et surtout aux Etats-Unis.

Mais la nostalgie du puritanisme des mœurs n'est pas le seul mobile qui agite les milieux dirigeants de l'URSS. Leur puritanisme est complexe et il va loin. Le prétexte de vouloir préserver la jeunesse et la santé artistique et morale du pays est interprété dans un sens largement « prophylactique » : c'est à travers le « libéralisme » des révisionnistes que pénètre le poison politique, source des autres maux inhérents à la décadence sociale, mais les responsables soviétiques.

Les organes dirigeants des unions professionnelles des écrivains, des artistes et des musiciens, viennent de tenir à Moscou une conférence commune. Et, tous les orateurs de renom ont insisté avec vigueur sur l'absolue nécessité pour les hommes de plume, de « redresser » le moral en conformant leur activité strictement aux principes et aux dogmes du léninisme, c'est-à-dire — en langage clair — aux prescriptions du parti communiste.

C'est pour n'avoir pas respecté ce devoir fondamental des artistes et écrivains soviétiques que Soljénitzyne, le contestataire honnête, a été privé du droit de publier ses écrits. Le parti vit toujours, un demi-siècle après la révolution, dans la crainte d'ennemis de classe. Il en voit non seulement à l'étranger, mais en Russie même. Les ingénieurs des âmes, comme Staline appelait les écrivains et les journalistes, n'ont pas réussi dans leur entreprise. L'âme russe est restée ce qu'elle était, Soljénitzyne en est un exemple particulièrement éloquent.

Les dirigeants soviétiques, rendus aveugles par la routine, ayant trop le goût d'appartenir à la « nouvelle classe » dont parle l'écrivain yougoslave Djilas, pour risquer de porter ombrage à leur société, ne voient ni ne veulent voir ce qu'il y a de vrai, de constructif chez un Soljénitzyne, un Twardowski, un Evtouchenko, etc.

Pour eux, il s'agit avant tout de faire preuve de vigilance, car l'ennemi est partout. Et sous le respectable manteau de vigilance, il est si facile de fermer les bouches impertinentes et de supprimer les ouvrages non-conformistes. Heureusement, l'esprit souffle où il veut, et la pensée ne sera pas prisonnière des concierges préposés au mausolée du léninisme.

A. Cr.

## Gastronomie



Restaurant des  
**3**  
**TONNEAUX**

M. et Mme Boss adressent à leur fidèle clientèle et amis leurs meilleurs vœux pour 1970

MENU DU 1er JANVIER 1970

Le pâté du chef au foie de volaille avec gelée au porto

La Bisque de homard à la fine Champagne

La Darne de saumon pochée

La sauce mousseline

Les perles parisiennes

Le carré d'agneau diablé

Les primeurs de saison

Les pommes gaufrette

La salade de Nouvel-An

Le biscuit glacé

flambé au Grand-Marnier

Menu complet Fr. 30.—

Avec une entrée Fr. 25.—

Veillez réserver au 22 02 66

Soirée de Réveillon complet

DIMANCHE 4 JANVIER 1970  
dès 15 h. 30

**SAINT-MAURICE**  
**Hôtel des Alpes**  
**Café de la Place**

EN DUPLEX

Le Cartel des sociétés de Saint-Maurice vous invite au

# loto de la chance

Voyage à Palma de Majorque - Caméra super 8 Zoom avec projecteur - Pendule neuchâteloise - Montre Longines - Demi-porcs - Jambons - Viande séchée - Fromages, etc.

organisé par la  
**Ligue antituberculeuse**  
du district

5 lots par tour  
(125 lots au lieu de 75)

Abonnement Fr. 35.—

P 5000

PYTHAGORE,  
QUI SAIT COMPTER,  
VOUS SOLHAITE  
365 JOURS  
DE BONNES AFFAIRES



## MIGROS VALAIS

**AMEUBLEMENTS - REVÊTEMENTS DE SOLS**  
**MARIN RODUIT - RIDDES** Téléphone (027) 8 73 56

**VENEZ ADMIRER** notre grand **CHOIX** d'ameublements complets ainsi que notre exposition spéciale de meubles rustiques

**J. Fardel, cycles, Martigny** Avenue Grand-Saint-Bernard Tél. (026) 2 13 12

- Vélos et mini-vélos dès Fr. 158.—
- Vélomoteurs : Cilo - DKW - Pony - Ciao - Cady - Florette
- Motos : Suzuki - Yamaha - Honda - Benelli

Equipements et accessoires

Motos et vélomoteurs

Tout est livrable du stock

P 36-246

## Institut de commerce

SION

Fondé en 1941

### Nouveaux cours: 8 janvier

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois  
Cours de secrétariat  
Cours préparatoires aux examens d'apprentissage  
Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL donné par des professeurs spécialisés avec grades universitaires

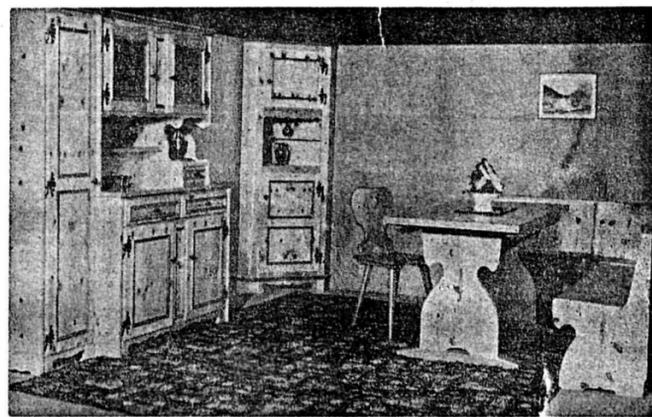
Enseignement des langues par la méthode directe

Les élèves sont suivis psychologiquement  
Diplôme de commerce  
Diplôme de secrétaire  
Diplôme cantonal d'allemand, de français  
Diplôme d'anglais de l'Institut de Commerce de Londres

Placement des élèves par nos soins

Demandez le programme d'études à la direction :  
M. Alexandre Théler, D<sup>r</sup> ès sciences commerciales

**Nouvelle adresse: 9, rue des Amandiers**  
**Nouveau bâtiment Tél. (027) 22384**



L'artisan spécialiste du meuble rustique

## FASOLI MEUBLES - SION

Place du Midi 46 - Fabrique à Chandoline

Téléphone 2 22 73

Passez un joyeux réveillon au son d'un sympathique orchestre à l'  
**HÔTEL DU GRAND-ST-BERNARD**  
**MARTIGNY** Téléphone (026) 2 26 12

**Saint-Sylvestre**  
**et**  
**1er janvier**

Menu de circonstance

Prière de réserver vos tables !

La famille CRETTEX vous présente ses meilleurs vœux pour l'an nouveau !

P 36-44969

**HÔTEL PARKING**  
**MARTIGNY**

Extrait de notre carte :

- ♦ Scampi - Bombay Style -
- ♦ Cuisses de grenouilles à la Provençale
- ♦ Fondue chinoise
- ♦ Emincé de veau à l'Indienne

A la brasserie :

- ♦ Atriaux campagnard
- ♦ Gratin martigneraise (CRÈVE-A-FOU)

**POUR TOUS VOS BANQUETS**  
**UNE BONNE ADRESSE**

G. Vallotton, chef de cuisine,  
téléphone (026) 2 18 41.

P 36-3414

Faites lire à vos amis le Coniédéré

## TROIS HOMMES DANS UNE AUTO

## LA "FIAT 128"

Grâce à l'obligeance du service de presse de Fiat Suisse SA à Genève, une « Fiat 128 » a été mise à la disposition de notre journal pendant une dizaine de jours.

Nos trois spécialistes ont ainsi eu tout loisir d'essayer la dernière-née de la grande famille de Turin, descendante de la fameuse « Balilla » dont nous évoquons le souvenir ailleurs dans cette page.

Voici les impressions de Senior, Mediator et Junior sur la « 128 » qui succède à la légendaire « 1100 ».

## Succession difficile mais réussie !

Tôt ou tard, il fallait un successeur à ce véhicule prestigieux mais devenu trop vénérable que fut la « Fiat 1100 » dont la grande firme turinoise a produit plus de deux millions d'exemplaires.

Ce successeur porte le numéro 128 et n'a plus guère de commun avec l'ancêtre que ses dimensions extérieures très raisonnables. Ce qui en fait une voiture de ville idéale, très facile à parquer, grâce surtout à son capot moteur extrêmement court du fait de la disposition transversale du groupe mécanique. L'arrière tronqué permet à ce véhicule, dont la longueur n'excède guère 385 centimètres, de se faufiler sur les places les plus restreintes de stationnement.

Et pourtant — chose étrange — la place intérieure est relativement importante, surtout à l'avant où le conducteur et son passager bénéficient d'un confort satisfaisant. A l'arrière, pour autant que l'on n'ait pas de trop longues jambes, on est bien assis et l'accès est facilité par les quatre portes de cette nouvelle Fiat de catégorie moyenne.

Plus puissante que sa devancière au point de réaliser presque les performances de la « 124 », elle permet au conducteur de style sportif de tirer tout le parti possible de cette étonnante petite mécanique de 1116 centimètres cubes à arbre à cames en tête. Le couple maximum de 7,9 mkg DIN à 3200 t/min. déjà, autorise des reprises franches à 25 km/h. en...

quatrième vitesse ! C'est dire la souplesse de ce moteur qui sait aussi se montrer nerveux, bien dans la tradition italienne qu'apprécient les habitués de la marque. Il ne lui faut, par exemple, que cinq secondes pour passer de 0 à 50 km/h !

Sur des routes neigeuses comme sur l'autoroute, nous avons pu apprécier la tenue de route parfaite de la 128, première traction avant de grande série produite par Fiat, et nous avons noté sa faible consommation d'essence, même à plein régime sur autoroute où elle n'a jamais atteint 10 litres aux 100 kilomètres. Dans le trafic urbain et sur les fortes pentes des avenues lausannoises, le chiffre de 10 litres paraît être la consommation maximum (avec une seule personne à bord, il est vrai).

J'en viens aux critiques qui sont, à vrai dire, mineures : à 110 km/h., il faut élever le ton pour se faire entendre de son voisin, même si les fenêtres sont fermées. La marche arrière, d'autre part, exige un effort musculaire qui posera certainement des problèmes aux conductrices si le constructeur ne remédie pas à cet inconvénient.

MEDIATOR.

## Ne la jugeons pas sur la mine !

Elle était là, toute simple, stationnée au bord de la route. Une mine renfrognée, un peu triste, une forme prête à bondir. C'est



à peine si je l'avais remarquée. Elle n'était pas de celles qui attirent au premier regard, qui vous désarçonnent au premier contact. Ce n'était pas la voiture d'un play boy, ni celle d'un sportif. Pourtant, il faut toujours se méfier des apparences et des eaux dormantes.

Pour moi, jeune tout feu tout flamme, je n'étais pas autrement enthousiasmé en prenant pour la première fois le volant de cette petite berline. Particulièrement sensible aux formes élancées, je n'étais pas émoustillé par son allure guère affriolante.

Ah, la jeunesse !!! Ne faut-il pas toujours regarder à l'intérieur avant de porter un jugement ? Le mien, je le reconnais était hâtif.

Peu esthétique peut-être, mais efficace cette nouvelle « Fiat ». En cette période de fêtes, elle m'a réservé bien des surprises. La vitesse de pointe tout d'abord. Sur l'autoroute, pleins gaz. Pluie. J'ai « gratté » plusieurs grosses voitures sans mal. Quelle satisfaction. Un œil sur le compteur. Il oscillait entre 150 et 155 km/h. Mazette ! Mademoiselle avait quelque chose dans le

## FICHE TECHNIQUE

Traction avant.

Moteur : 4 cylindres.

Cylindrée : 1116 cmc.

CV. impôt : 6 CV.

Taux compression : 8,8 : 1.

Puissance : 55 CV. DIN à 6000 t/min.

Longueur : 385,5 cm.

Largeur : 159 cm.

Hauteur : 142 cm.

Poids en ordre de marche : 823 kg.

Vitesse maxima : 150 km/h.

Consommation moyenne : 8 à 9 litres aux 100 km.

Prix : 7750 francs.

tempérer l'intérieur. Le pneu de rechange pourrait être mieux placé. Il se trouve dans le moteur... Un autre sujet s'est offert à ma méditation. Les portières, elles, sont capricieuses et ne ferment par tousjours très bien.

Bref, ce ne sont là que de petits détails qu'il sera facile d'améliorer.

La « Fiat 128 » m'a conquis. C'est une voiture bien agréable, économique et qui permet de se déplacer rapidement.

Elle conquerra de nombreux adeptes.

JUNIOR.

## Une arme décisive...

A l'occasion d'une présentation internationale en Sicile, j'ai déjà dit tout le bien que je pense de cette « 128 », de son brio, de sa tenue de route, de sa nervosité et des multiples surprises agréables qu'elle réserve à son conducteur et à ses passagers.

Partisan convaincu de la traction avant, je me réjouis de voir une firme de l'importance de Fiat adopter cette solution pour un modèle appelé à se multiplier sur toutes les routes.

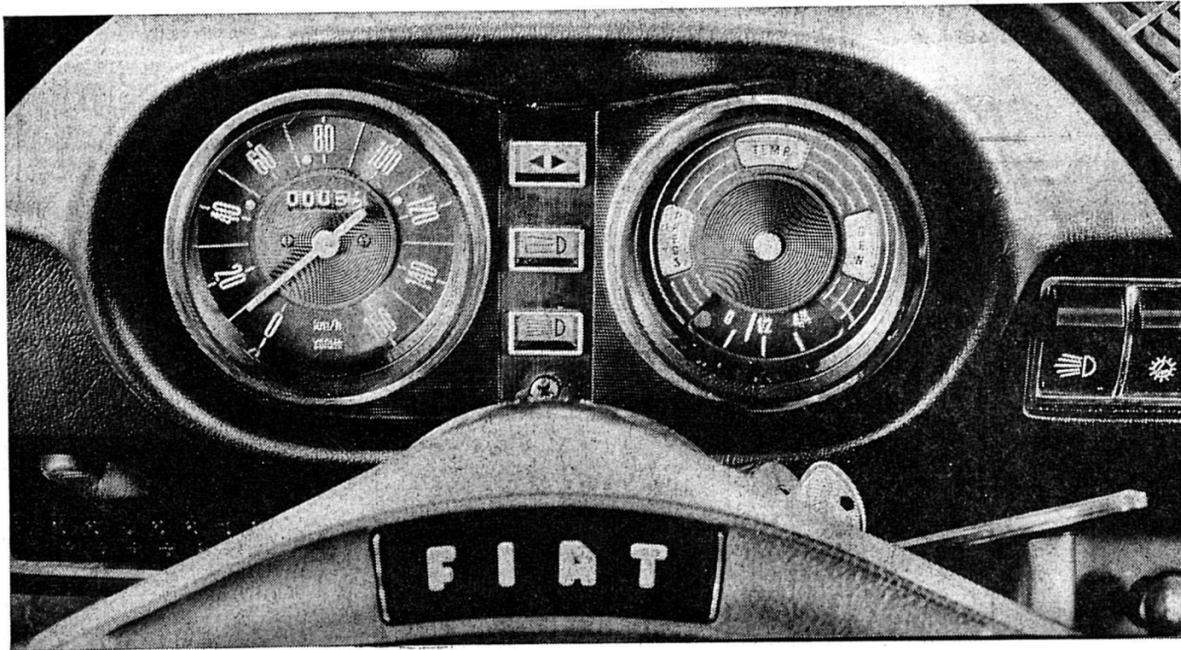
Economique à l'achat et à l'usage, faite pour durer avec une mécanique robuste, la « 128 » m'apparaît comme une nouvelle voiture populaire, mais à l'italienne, c'est-à-dire d'un tempérament plus fougueux que sa petite sœur germanique.

A 150 km/h. sur l'autoroute comme à 20 km/h. dans le trafic urbain, j'ai apprécié la docilité de ce moteur qui ronronne de plaisir dans toutes les situations. Nerveuse comme il n'est pas permis de l'être à une 6 CV, cette berline se permet une autre audace : celle d'apparaître sur le marché à un prix incroyablement bas si l'on songe aux solutions techniques nouvelles, à l'équipement complet et au confort qui la caractérisent.

N'en doutons pas : la « 128 » est appelée à jouer les premiers rôles dans l'essor de l'empire-Agnelli, et ce pourrait être une arme décisive dans la lutte engagée en Europe pour la première place.

SENIOR.

(Suite en page 9.)



124 SPÉCIAL  
70 CV - Fr. 9000.-

LIVRAISON EN 24 HEURES  
DE TOUTE LA GAMME FIAT

fiat

70

VOITURES EN STOCK

GARAGE DE L'ÉTOILE SA

Route de Cossonay 101

Renens-Prilly - Tél. 34 96 91



125 SPÉCIAL  
100 CV - Fr. 10950.-

EXPOSITION PERMANENTE  
VOITURES ET UTILITAIRES LÉGERS

AGENCE OFFICIELLE FIAT POUR LES DISTRICTS DE LAUSANNE - ÉCHALLENS - MOUDON - ORON - LAVAUX

# UNE DATE DANS L'HISTOIRE DE L'AUTOMOBILE

## Il y a trente ans sortait la "NUOVA BALILLA 1100"

La « Fiat 128 » est apparue exactement trente ans après celle à laquelle elle doit la vie et qui fut justement l'orgueil de la firme de Turin : la « 1100 ».

Nous voudrions ici évoquer cette voiture qui connut avant la guerre un succès exceptionnel. D'autant plus que cette « Nuova 1100 » était fabriquée à la fois en Italie et en France.

### Une prestigieuse ancêtre franco-italienne

Pour assurer à la « 1100 », perfectionnée et baptisée bientôt « Nuova Balilla 1100 », une très large diffusion, un nouvel établissement Fiat Mirafiori avait été construit et inauguré quelques mois seulement avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale.

Il s'agissait d'une installation ultra-moderne s'étendant sur un million de mètres carrés de superficie, avec des ateliers conçus pour quelque 22 000 ouvriers.

La « Balilla 1100 » fut aussi populaire sur nos routes avant la guerre que la

filé en forme de coupe-vent, à la grille horizontale du plus heureux effet (voir l'une des photos illustrant cet article).

Rappelons brièvement les caractéristiques de cette berline également très populaire en France : propulsée par le moteur type 108 C à quatre cylindres, de 1089 cmc. et d'une puissance de 32 CV. à 4400 t/min., elle atteignait une vitesse maxima de 110 km/h. et elle était vendue 23 400 liras.

La « Nuova 1100 » de 1939 donna naissance à une version sportive qui devait se couvrir de gloire en remportant notamment la victoire aux Mille Miglia, à la course de côte du Stelvio ainsi que dans la très difficile épreuve Tobrouk-Tripoli en 1939.

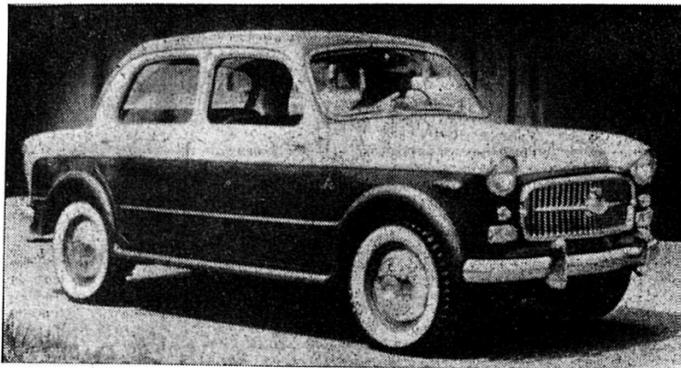
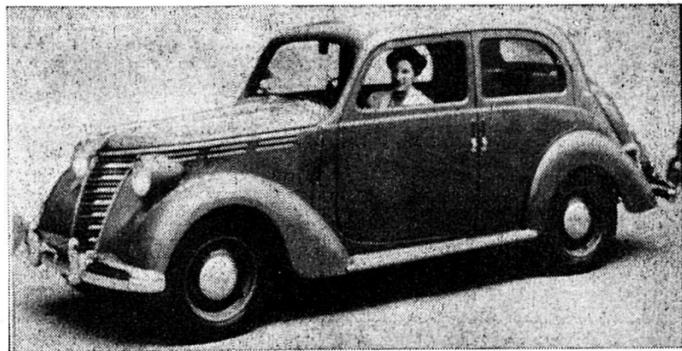
### La Suisse et la « Nuova 1100 » de 1953

Il faudra ensuite attendre l'année 1953 pour voir apparaître la « Nuova Millecento » qui fut la devancière bien connue de l'actuelle « 128 ». La Suisse jouera un rôle à l'heure de sa naissance en la présentant sur les fonts baptismaux. La nouvelle « Fiat 1100 » fut, en effet, exposée en première mondiale au Salon de Genève 1953 avec, pour slogan : « La 1100 ne meurt pas, voici la nouvelle 1100 ! »

Le modèle différait complètement de la « Balilla » et sacrifiait à la nouvelle mode de forme ponton. Conservant le moteur classique de la précédente 1100, cette voi-

ture bénéficiait d'une conception de structure ultra-moderne qui allégeait d'environ 100 kilos. On avait ainsi obtenu un ensemble rigide et homogène qui assurait une indéformabilité et une durée maximales.

La 1100 sera longtemps le cheval de bataille de Fiat qui, entre 1953 et 1963, ne



cmc, puissance 50 CV-55 SAE, 5200 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 130 km/h., prix 890 000 liras.

Fiat 1100 D : moteur type 103 G.005, 4 cylindres, cylindrée totale 1221 cmc, puissance 50 CV-55 SAE, 5800 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 130 km/h., prix 960 000 liras.

Pétillante d'une vitalité toute italienne dans sa plus récente version, la « 1100 » n'en subit pas moins des ans l'irréparable outrage. La « 1100 R » de 1966 était revenue au moteur classique de 1089 cmc. et à la solution de l'arbre de transmission dédoublé avec support intermédiaire. La puissance du moteur était retombée à 48 CV. à 5200 t/min. et le prix à 885 000 liras.

Dès son apparition, la « 128 » se révèle digne de sa glorieuse ancêtre. Avec de nouvelles lignes encore plus sobres et élégantes, une silhouette plus ramassée, une meilleure habitabilité grâce au capot moteur très court, elle offre des solutions techniques nouvelles : traction avant, moteur transversal, freinage mixte très efficace avec limiteurs de pression, etc.

La 1100, cette « Volkswagen » à l'italienne, a vécu et bien vécu. Elle vient de trouver, avec la « 128 », une héritière digne d'elle, douée d'un tempérament promoteur et bien dans la lignée de l'immuable « Balilla ».

J.-P. THEVOZ.

par J.-P. THÉVOZ

« Volkswagen » au lendemain du conflit mondial. Bien des conducteurs de chez nous ont été les heureux propriétaires de cette voiture populaire avant la lettre, robuste, économique à l'achat et à l'usage, et si résistante qu'il s'en trouve encore à l'heure actuelle en circulation sur les routes de la péninsule !

Cette voiture qui a marqué dans l'histoire de l'automobile présente encore aujourd'hui, trente ans après sa première apparition, une ligne aérodynamique valable avec son capot caractéristique pro-

cessera de lui apporter des améliorations et augmentera progressivement sa puissance. On s'en rendra compte par le simple énoncé des caractéristiques principales des versions successives ci-après :

Fiat 1100/103 : moteur type 103 000, 4 cylindres, cylindrée totale 1089 cmc, puissance 36 CV, 4400 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 116 km/h., prix 975 000 liras.

Fiat 1100/103 E : moteur type 103 E.000, 4 cylindres, cylindrée totale 1089 cmc, puissance 40 CV, 4400 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 120 km/h., prix 920 000 liras.

Fiat 1100/103 D : moteur type 103 D.000,

4 cylindres, cylindrée totale 1089 cmc, puissance 43 CV, 4800 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 120 km/h., prix 1 000 000 liras.

Fiat 1100/103 H : moteur type 103 H.000, 4 cylindres, cylindrée totale 1089 cmc, puissance 50 CV-55 SAE, 5200 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 130 km/h., prix 1 050 000 liras.

Fiat 1100 « Special » : moteur type 103 H.000, 4 cylindres, cylindrée totale 1089 cmc, puissance 50 CV-55 SAE, 5200 t/min., 4 vitesses plus marche arrière, vitesse maxima 130 km/h., prix 990 000 liras.

Fiat 1100 « Export » : moteur type 103 H.000, 4 cylindres, cylindrée totale 1089

## Seule l'AGENCE OFFICIELLE PORSCHE

peut vous garantir : reprise intéressante - prix intéressants - garanties d'usine - services

« La compétition au service de la clientèle »

GARAGE WICKY S.A.

LAUSANNE - Place du Tunnel



### BOURSE DE LAUSANNE

	29. XII.	30. XII.
BCV	1120	1125
Caisse d'épargne	460 d	460
CFV	1010	1010
Brigue VZ	95	94
Cuir et Plastique	1000 d	1000 d
LO	360 d	360
Navigation ord.	23	30 f
CVE	585	590
Rom. Electr.	360	360
Beau-Rivage	630 d	630 d
Nestlé port.	3300	3300
Nestlé nom.	2040	2035
Suchard A	1300 d	1300 d
Ateliers Vevey	620	605 d
Baumgartner	3825 d	3825 d
Câbl. Cossonay	2675	2675
Chaux, Ciments	540 d	545
Feuille d'Avis	300 of	300 of
Innovation	285	290
Sapal	1050 d	1050 d
La Suisse	3075 d	3075 d
UMV	2250 d	2250 d
Zyma	5200	5150 d
Alcan Alum.	110 d	108 1/2
Amer. Tel. Tel.	215	212
Can. Pacific	283 d	286
Consol Nat. Gas.	106 d	106 d
Dow Chemical	294 1/2 d	294 d
DuPont	462 d	454
East Kodak	340 1/2	343
Ford Motor	179 d	179 d
Gen. Elec.	338	330 d
Gen. Foods	349 d	350 d
Gen. Motors	298 d	298
Goodyear Tire	126 d	126 d
IBM	1560	1548 d
Int Nickel	181	181 1/2
Int Paper	160 d	158 d
Int. Tel. Tel.	247 1/2	248 d
Kennecott	186 1/2 d	186 d
Maco	191 d	189 d
Nat. Distillers	73 d	73 d
Pacific Gas	138	139 d
Penn Central	126 1/2	119
Stand Oil NJ	270 1/2	267
Union Carbide	164	158 d
U.S. Steel	149 d	147 1/2
Woolworth	159 d	159 d

### BOURSE DE MILAN

	29. XII.	30. XII.
Assic. Generali	76020	76050
Fiat	3310	3300
Finsider	678	680
Italcementi	25700	25500
Magneti Marelli	1612	1612
Olivetti priv.	3065	2998
Snia Viscosa	3704	3705
Montedison	1070	1069

### BOURSE DE ZURICH

	29. XII.	30. XII.
Swissair port.	820	810
Swissair nom.	720	712
UBS	4405	4400
SBS	3245	3215
CS	3395	3390
BPS	2120	2110
Bally	1360	1340
Commerciale	400 d	395 d
Fédérale	410 d	410 d
Electro	2005	1990
Holderbank	438	430 d
Indelec	1900 d	1900 d
Motor	1425	1425
Traction	219	216
Métaux	1250 d	1235
Italo	218	219
Rück	2250	2225
Winterthur port.	1325	1315
Winterthur nom.	1050	1020
Zurich	6000	5950
Aar	800 d	810
Boveri	2155	2130
Saurer	2005	1970
Ciba port.	11775	11825
Ciba nom.	9750	9925
Simplon	450 d	450 d
Fischer	1500	1490
Geigy port.	10325	10300
Geigy nom.	6850	6900
Geigy bon	9050	8700
Lenzbourg	4450	4425
Laufenbourg	1475	1460
Landis	1700	1695
Lonza	2475	2475
Sandoz port.		
Sandoz nom.	4500	4450
Aluminium port.	3400	3370
Aluminium nom.	1585	1560
Suchard B.	7500	7450
Sulzer	3875	3840
Oursina	3090	3080
Anglo	29.75	30 3/4
CIA	39.50	39 3/4
Bull	79	73 3/4
Ofsif	53	54 1/2
Phillips	76.75	76 1/2
Royal	170.50	171
Sodec	173 d	174
Unilever	135.50	135 1/2
AEG	276	279
Anilin	252	253
Bayer	215.50	216
Hoechst	279	279
Mannesmann	190	189 1/2
Siemens	299	303
Thyssen	112	114
VW	325	307

### BOURSE DE GENÈVE

	29. XII.	30. XII.
Gardy	230	230
Charmilles	1335	1300
Physique port.	850	855
Physique nom.	650	655
Sécheron port.	480	480 d
Sécheron nom.	470 d	480 d
Amer. Eur. Sec.	153 d	153 1/2
Montedison	7.15	7.20
Olivetti	20.65	20.75

### BOURSE DE LONDRES

	29. XII.	30. XII.
Ang. Amer. Corp.	57/6	60/-
British Petrol	108/9	105/6
Br. Amer. Tobacco	107/3	105/9
Courtaulds	26/6	25/10 1/2
de Beers	55/-	58/6
Gus A.	59/3	59/7 1/2
Imp. Chemical	17/3	17/6 1/2
Rolls Royce	247 1/2	234 1/2
United Steel	73/3	71/6
West Holdings	138/9	140/-

### BOURSE DE PARIS

	29. XII.	30. XII.
Air Liquide	439.90	433
Fcaise Pétroles	225.20	221.50
Hachette	599	589
Machines Bull	107	106.30
Michelin	1566	1549
Péchiney	198	198
Peugeot	246.50	247.90
Rhône-Poulenc	238	234
Saint-Gobain	173.50	170.10
Suez	384	384
Thomson Houst.	171	170.70

### BOURSE D'AMSTERDAM

	29. XII.	30. XII.
AK 70	110.80	110.20
Hoogovens	104.50	105.90
Philips Lampen	64.40	64.20
Royal Dutch	143.10	143.90
Unilever	114.90	114.70

### HORS BOURSE

	Demande	Offre
Fund Inv.	émission	10.47
Div. Invest.	émission	9.16
Div. Growth	émission	13.53
Paillard	émission	950
Banque Romande		1040

### BOURSE DE BÂLE

	29. XII.	30. XII.
Bâloise Holding	205 d	207 d
Ciment Portland	3600 d	3600 d
Ciba nom.	9750	9875
Geigy port.	10350	10150
Geigy nom.	6825	6830
Pâtes de bois	1170	1160
Sandoz	4550	4450
Hoffmann bon	178000	177000

### BOURSE DE FRANCFORT

	29. XII.	30. XII.
AEG	238	238 1/2
Badische Anilin	219.90	217
Daimler-Benz	417	421
Deutsche Bank	414	415
Dresdner Bank	315	318
Farben Bayer	186	186 1/2
Hochster Farben	239	240
Kaufhof	279	275
Mannesmann	161 1/2	161 1/2
Siemens Halske	257 1/2	257 1/2
Thyssen Hütte	96.20	99
VW	263 1/2	262 1/2

### BILLETTS DE BANQUE

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.28 1/2	4.32 1/2
Canada	3.97	4.05
Angleterre	10.20	10.40
Allemagne	115.75	118.-
France	73.-	76.-
Italie	67.50	70.-
Autriche	16.55	16.85
Belgique	8.35	8.65
Hollande	118.50	121.-
Danemark	56.-	59.-
Norvège	59.-	62.-
Suède	82.-	85.-
Finlande	101.-	104.-
Espagne	8.95	6.25
Portugal	14.60	15.20
Yougoslavie	28.-	34.-
Grèce	13.-	14.50
Egypte	-	6.-

### PRIX DE L'OR EN SUISSE

	Demande	Offre
Lingot (999.9)	4900.-	4990.-
Plaque 100 g.	495.-	525.-
Vreneli Fr. 20.-	53.50	58.-
Vreneli Fr. 10.-	165.-	205.-
Napoléon	50.-	55.-
Souverain	44.-	50.-
USA 20 dollars	250.-	280.-

## PERSPECTIVES

(Suite de la page éditoriaux, fonds.)

Ainsi, partant de données justes, nous arrivons aux conclusions incontestables que la navigation ne pollue que dans une très faible mesure les lacs et les rivières à condition que l'on prenne les précautions nécessaires.

A ce propos il est intéressant de relever que les travaux de la deuxième correction des eaux du Jura ont mis fortement à contribution le transport par chalands (deux millions de tonnes de matériaux par an) sans conséquence pour l'état des eaux.

En conclusion le règlement général que nous demandons peut être fondé sur la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution du 16 mars 1955, notamment sur les articles 3 et 4 qui concernent la navigation. Il pourrait aussi reprendre la teneur de l'article 87 du règlement intercantonal des six cantons de l'ouest, qui énonce simplement : « Il est interdit de verser dans l'eau des matières susceptibles de la polluer ». Sur ces bases, il serait possible de préciser au fur et à mesure des expériences faites et des progrès techniques réalisés, les moyens à mettre en œuvre pour prévenir la pollution.

André MARTIN.



**DIAVOX**  
Institut moderne de langues

Av. Beaulieu 19 - 1004 Lausanne  
Tél. (021) 34 38 34

Les méthodes d'enseignement les plus modernes

**FRANÇAIS ANGLAIS ALLEMAND**

Centre de linguistique Besançon C.R.E.D.I.F.

Laboratoire de langues

Cours complets et intensifs : 11 semaines

Début des cours 4 janvier 1970

Les cours de la bourse nous sont obligamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise.

**BONNE  
ANNÉE  
1970**



**BONNE  
ANNÉE  
1970**

**VŒUX SINCÈRES  
A TOUS NOS  
FIDÈLES CLIENTS, AMIS  
ET CONNAISSANCES**



**Café Saudan**  
Roger SAUDAN-BORGEAUD  
MARTIGNY-COMBE

**Marcel Chambovey**  
Chauffage  
Installations sanitaires  
LA BATIAZ / MARTIGNY

**Café Giroud**  
« Un caveau 1800 »  
Fam. André Giroud MARTIGNY-CROIX

**Café de l'Union**  
Famille DÉCAILLET  
La Fontaine  
Spécialité maison: choucroute, assiette valaisanne  
MARTIGNY-COMBE

**Grand & Fils**  
Peinture  
MARTIGNY

**Rhonelectric S. A.**  
Electricité  
MONTHEY

**L'Anneau d'Or**  
Horlogerie - Bijouterie - Optique  
Argenterie - Orfèvrerie  
V. SARRASIN-VANONI  
Tél. (026) 2 31 71 MARTIGNY

**André Monnier-Gasser**  
Machines à laver  
MARTIGNY

**Albert Dirac**  
Menuiserie  
Grand-Rue SAINT-MAURICE

**Café de la Coopérative**  
M. et Mme Paul Delaloye  
ARDON  
présentent  
à leur clientèle leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année

**Restaurant**  
« Aux Arcades »  
E. MARIAUX-BUCHARD  
SAINT-MAURICE

**Buffet de la Gare**  
J.-P. FAUQUEX  
SAINT-MAURICE

**Fromagerie Valaisanne**  
René Ruchet  
MARTIGNY

**Café de l'Hôtel-de-Ville**  
M. et Mme Posse-Bonvin  
SAINT-MAURICE

**Chaussures**  
**henri lugon S. A.**  
Rue des Remparts — SION — Grand-Pont

**Bernard Darbellay**  
Chauffages sanitaires  
Installations de mazout  
Tél. (026) 2 17 60 MARTIGNY

**Campo-Vouilloz**  
Menuiserie  
MARTIGNY-COMBE

**Louis Tomasi**  
Horlogerie - Bijouterie  
Optique - Orfèvrerie  
SAINT-MAURICE

**M. et Mme Roger Fellay & Fils**  
Quincaillerie - Machines agricoles  
Chauffage mazout  
SAXON

**Carrosserie du Simplon**  
René GRANGES & C<sup>ie</sup>  
MARTIGNY

**René Dougoud**  
Comestibles  
Spécialiste du fromage à raclette  
MARTIGNY

**Maurice Pellouchoud**  
Fabrique  
d'articles en bois et caisserie  
MARTIGNY

**Entreprise**  
**A. Micotti & C<sup>ie</sup>**  
SAINT-MAURICE

**Farquet-Rosset**  
Chauffages  
SAXON

**Roger Bütikofer**  
Entreprise d'électricité  
Tél. (026) 2 37 37 MARTIGNY

**Jules Corthey**  
Coiffure - Parfumerie  
MARTIGNY

**Maison Procim S. A.**  
MONTHEY

**Taxis Mariaux**  
Car 18 places  
Téléphone (026) 3 62 97  
SAINT-MAURICE

**Café de la Couronne**  
SAXON

**Visentini & Fils S. A.**  
Entreprise  
de maçonnerie et travaux publics  
MARTIGNY

**Robert Petoud**  
Restaurant - Epicerie  
RAVOIRE-SUR-MARTIGNY

**Galeries  
du meuble  
Monthey - Crans**  
adressent à leur fidèle clientèle leurs  
sincères remerciements et leurs  
meilleurs vœux pour la Nouvelle année.  
Adrien Berra, administrateur-directeur, Monthey

**GEORGES GAILLARD  
& FILS**  
1907 Saxon  
Produits pour l'agriculture  
Engrais - Graines - Serres - Filclair -  
Fruits et légumes en gros

**Duc & fils**  
Electricité  
SAINT-MAURICE

**Boucherie-Charcuterie**  
Comestibles  
**Bischoff**  
Tél. (026) 2 20 91  
MARTIGNY-BOURG

**Café Gaillard**  
SAXON

**Armand et Eloi Gay**  
GARAGE  
Représentant de machines agricoles  
FULLY

**Electricité S. A.**  
MARTIGNY

**Salon Maryrose**  
SAXON

**Cyrille Roduit**  
Electricité  
CHATAIGNIER / FULLY

**Garage J.-J. Casanova**  
Agence et service  
General Motors Suisse S. A., Bienne  
SAINT-MAURICE MARTIGNY

**LA NEUCHATELOISE**  
Compagnie d'assurances sur la vie  
Aloïs SCHMUTZ, agent général  
Ruelle du Midi 19 - SION  
Téléphone 2 59 14  
Appartement:  
Rue de Lausanne 52 - SION

**Trisconi - Meubles**  
MONTHEY  
présente à tous ses clients et amis  
une bonne et heureuse année

**Louis Duchoud**  
Maçonnerie - Travaux publics  
SAINT-GINGOLPH

**Agence agricole**  
Clivaz & Bruchez  
FULLY

**Pompes funèbres**  
Transports et toutes fournitures  
**Marc Chappot**  
Ambulance  
1920 MARTIGNY

**Küderli S. A.**  
Fers et quincaillerie  
MONTHEY

**Café Pernollet**  
LA BALMAZ  
MENUISERIE DE COLLONGES  
La famille Pernollet vous souhaite  
ses vœux les meilleurs pour 1970

**Marcel Maret-Combi**  
Transports  
FULLY

**Jean d'Amico**  
Peintre en publicité  
Enseignes - Publicité  
Rue des Hôtels 21 - 1920 MARTIGNY

**Arthur Michaud**  
Boucherie  
MONTHEY

**Raymond Denervaud**  
Gypserie et peinture  
EVIONNAZ

**Borgeaud Frères**  
Ameublements  
Revêtements de sols  
MONTHEY

**BONNE  
ANNÉE  
1970**



**BONNE  
ANNÉE  
1970**



**VŒUX SINCÈRES  
A TOUS NOS  
FIDÈLES CLIENTS, AMIS  
ET CONNAISSANCES**



**Maret-Visentini**  
Confection

FULLY

**Union Commerciale  
valaisanne**

**VOYAGES POUR TOUS**  
Martigny

**L'Agence immobilière  
J.-L. Hugon à Martigny**  
présente  
à sa fidèle clientèle les meilleurs vœux  
pour l'an nouveau

**H. Reymond**

Primeurs - Fourrages  
Engrais et transports

VEVEY

**Carrosserie  
Michaud**

RIDDES

Joseph AMOOS

**Café du Téléphérique**

RIDDES

**GARAGE DES ALPES S. A.**  
MARTIGNY

**Hôtel du Muveran**

Léo OGGIER

Tél. (027) 8 71 54 RIDDES

**Association valaisanne  
de lutte suisse**

Meilleurs vœux à tous les amis  
de la lutte suisse

**Jean Roduit & fils**

Menuiserie - Scierie - Charpente  
Commerce de bois

Tél. 8 72 39 1912 LEYTRON

**Café des Vergers**

LEYTRON

**Droguerie Valaisanne**

Jean LUGON

MARTIGNY

**MILADY - BOUTIQUE**

Martigny

**Marius Donati**

Chapellerie - Confection

MARTIGNY

**H. Buchard & Fils**

Construction de chalets

LEYTRON

**Syndica\* Agricole**

Rue de la Délèze 34

MARTIGNY

**Vital Giroud**

Transports

MARTIGNY

**Este Frères**

Atelier mécanique

Route du Simplon MARTIGNY

**M. et M<sup>me</sup> BESSE**

nouveaux gérants du

**RELAIS DU MANOIR**

Sierre

adressent à leur fidèle clientèle  
leurs meilleurs vœux pour 1970

**Michel Coudray**

Gypserie Peinture

Tél 8 12 63 VÉTROZ ARDON

Menuiserie

**Michel Coppey**

BALAVAUD-VÉTROZ

**Alexis Coudray**

Peinture

VÉTROZ

**Tea-Room**

« Le Chamberlin »

Boulangerie-Pâtisserie

ARDON

**K**

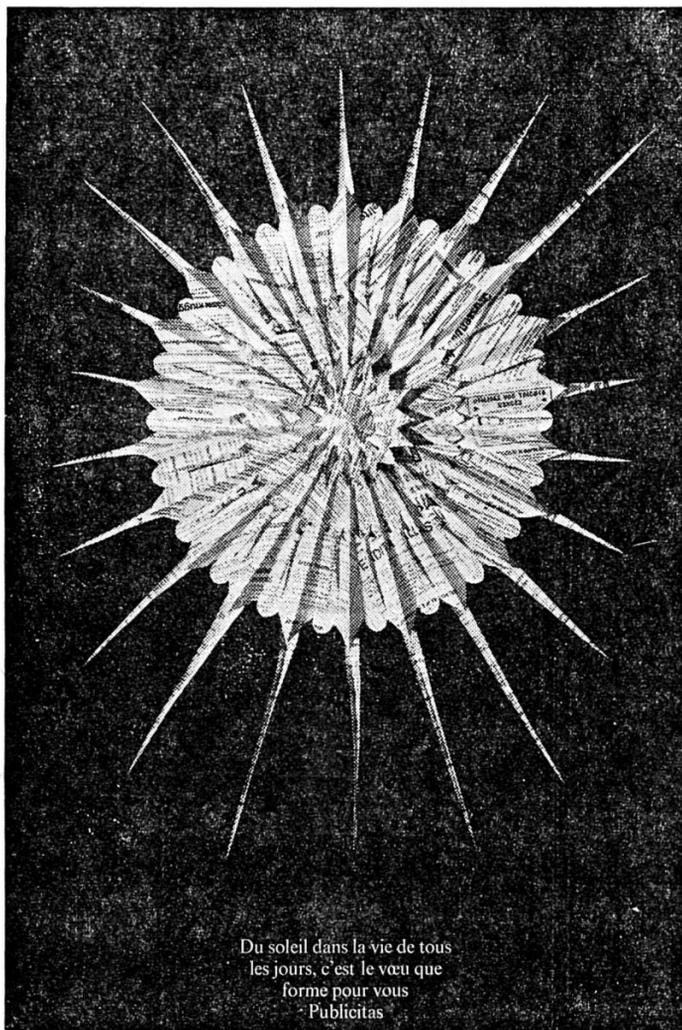
**La famille M. Kuchler-Pellet**

« Aux Galeries du Midi » - Sion

remercie sa fidèle clientèle  
pour la confiance témoignée durant cette année  
et lui présente ses meilleurs vœux pour 1970

**G. FLEISCH & CIE S.A.**

Agence Agria  
SAXON



Du soleil dans la vie de tous  
les jours, c'est le vœu que  
formé pour vous  
Publicitas

**BONNE  
ANNÉE  
1970**



**BONNE  
ANNÉE  
1970**



**VŒUX SINCÈRES  
A TOUS NOS  
FIDÈLES CLIENTS, AMIS  
ET CONNAISSANCES**



ENTREPRISE  
**Rémy Moulin**  
Bâtiments et génie civil

MARTIGNY

**Hôtel Kluser Martigny**

**Robert Keim**

Installations sanitaires  
Chauffages centraux

MARTIGNY

**Maurice Fiora**

Cordonnerie

MARTIGNY

**Fourrures N. Petit**

Rue du Château 6

SIERRE

**Jos. Clivaz-Mudry**

S. A.

MENUISERIE

Sion

**Léon Buthey**

Entreprise de gypserie et peinture

MARTIGNY

**Pierre Maret**

Menuiserie

MARTIGNY

**Mme Frida Pélissier**

Café Restaurant  
de la Taverne de la Tour

MARTIGNY

**Robert Faust**

Electricité

SIERRE

**Léon Bochatay**

Fruits en gros

MARTIGNY-BATIAZ

**Pierre Giroud**

Assurances

MARTIGNY

**R. & G. Moret**

Horlogerie - Bijouterie

MARTIGNY

AUTO-ÉCOLE

**Vogel**

MARTIGNY

Boulangerie  
**Jegerlehner**  
Confiserie-Pâtisserie

SIERRE

**Uberti Frères**

Entreprise de maçonnerie

MARTIGNY-BOURG

**Cretton & Salamin**

Electricité

SAINT-AURICE MARTIGNY

**Langel**

Horlogerie - Bijouterie

Optique

MARTIGNY

Atelier de menuiserie  
**Donati & Bassi**

MARTIGNY

**A. Antille - Garage Olympie**

Agence :

VW - Plymouth - Chrysler - Vallant  
Dodge - Dart - Porsche - Karmann Ghia  
Audi

Sierre

Sion

**Chœur d'hommes**

MARTIGNY

présente à ses membres honoraires,  
passifs et amis  
ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

**Jean Guigoz**

Industrie de la pierre  
Bois exotiques - Lames

BAGNES SEMBRANCHER MARTIGNY

**Hercule Pillet**

Charpentes - Chalets

MARTIGNY

**Rodolphe Flückiger**

Chauffages centraux - Installations sanitaires

MARTIGNY

**Bruchez S. A.**

Electricité

MARTIGNY

**Garage City**

BRUCHEZ & MATTER  
Agence - Fiat -

Tél. (026) 2 10 28 MARTIGNY

Entreprise

**Solioz & Merkli**

Terrassements - Transports  
Défoncements  
Téléphone 4 23 79

Grône

**Hôtel Terminus**

J. VERDET-FOURNIER

Le Bouveret

remercie sa fidèle clientèle  
et lui souhaite ses meilleurs vœux  
pour la Nouvelle Année

**Roger Nicollerat**

Combustibles

MARTIGNY

**Café de Lausanne**

MARTIGNY

**André Moret**

Ameublement

Route du Simplon 1920 MARTIGNY 1

**Joseph Germano**

Carrosserie

Construction métallique

MARTIGNY

Famille Henri CALISTRI

**A. Chambovey & Ed. Bollin**

Menuiserie

MARTIGNY

**Cartin S. A.  
Perrot Duval Service**

Distributeur officiel  
Austin-Lancia et Sunbeam pour le Valais  
souhaite une heureuse année 1970  
à ses clients et amis

**S. A. Pralong, Moix & C<sup>ie</sup>**

Menuiserie - Charpente - Agencements

LA LUETTE - EUSEIGNE

**Garage de Martigny**

M. MASOTTI

MARTIGNY

Entreprise

**Conforti Frères**

MARTIGNY

Entreprise  
de construction et revêtement de routes

**ERVAL SA**

LA MAISON

**ELECTRA**

Radio - Télévision

Rue des Portes-Neuves

SION

Téléphone (027) 2 22 19

**Francis Bender**  
Magasin d'électricité - Articles de ménage  
FULLY  
Même maison : RELAIS DU VAL FERRET  
BRANCHE / ORSIÈRES

Boucherie-Charcuterie

**Oscar Mudry**

MARTIGNY

**Raymond Pierroz**

Combustibles  
Eaux minérales - Bière

MARTIGNY

**Carrosserie  
Pierre Darbellay**

MARTIGNY

**Pressing Misaneuf**

Votre nettoyage chimique  
Tél. (027) 2 19 92

Avenue de la Gare 24 SION

L'Agence immobilière  
**JETAMCO S. A. - Martigny**

Avenue de la Gare 50  
présente à sa fidèle clientèle  
les meilleurs vœux pour l'an nouveau

**G. de Vincenti**

Radio - Télévision  
Rue de la Moya 1

MARTIGNY

**Gérard Bochy**

Inspecteur de la - Neuchâtelaise -  
Grand Verger 11

MARTIGNY

**Télé-Taxis de l'Ouest**

Charles Loye

Tél. 2 26 71 SION

Boucherie-Charcuterie

**Robert Copt**

ORSIÈRES

Tél. 4 12 15

CHAMPEX

Tél. 4 14 34

**Louis Vallotton S. A.**

Chauffages centraux  
Brûleurs à mazout

SIERRE

**Dupont S. A. Sion**

Charpente - Menuiserie

Collaborateur :

A. Diserens, charpentier, Sion

HOIRIE

**Jean Tschopp  
Ernest Tschopp**

Menuiserie - Charpente - Agencement  
SIERRE

H. SCHUPBACH  
**Hôtel du Midi**

SION

**Les pompes funèbres Barras S. A.**

CHERMIGNON

et Messieurs

**Henri Carruzzo**

dépositaire à Saxon

**Fernand d'Andrés**

dépositaire à Fully

vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

**BONNE  
ANNÉE  
1970**



**BONNE  
ANNÉE  
1970**

**VŒUX SINCÈRES  
A TOUS NOS  
FIDÈLES CLIENTS, AMIS  
ET CONNAISSANCES**



RESTAURANT  
**«LA CLARTÉ»**  
C. BLANC-MORISOD  
SION  
souhaite à sa fidèle clientèle  
de joyeuses fêtes et une bonne et  
heureuse nouvelle année !  
**Menu spécial  
de Saint-Sylvestre**  
Prière de réserver vos tables !  
Téléphone (027) 2 27 07

Réveillon  
Saint-Sylvestre  
**Hôtel du Soleil**  
SION  
RESTAURANT  
TEA-ROOM - BAR  
MÉNUS DE CHOIX  
ET SES NOMBREUSES  
SPÉCIALITÉS  
Fam. Tony Schlittler, ☎ (027) 2 16 25  
Nous présentons  
nos meilleurs vœux  
à notre fidèle clientèle, amis  
et connaissances !

**HÔTEL-RESTAURANT  
DU GRAND-QUAI**  
Martigny

Menu de Saint-Sylvestre  
à Fr. 28.—  
(service compris)

Buffet froid :  
Saumon du Rhin en Belle-Vue  
Cocktail de crevettes Calypso  
Langouste à la Parisienne  
Saumon de Suède fumé  
Délices du Grenier valaisan  
Œufs farcis  
Salade et crudités

\*\*\*  
Consommé des viveurs au Xérès

\*\*\*  
Cœur de Charolais à la broche  
Sauce aux morilles ou béarnaise  
Pommes noisettes  
Choix de légumes  
Salade Mimosa

\*\*\*  
Tranche glacée Bonnes Fêtes

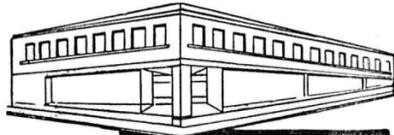
Prière de réserver votre table !  
Téléphone (026) 2 20 50 - 2 16 77

R. Fröhlich, chef de cuisine.

Café-Restaurant du Feylet  
Famille Vouilloz  
RAVOIRE-sur-Martigny

Café-Restaurant  
**Alpina**  
Lévy FORT  
ISÉRABLES

Reichenbach & Cie S. A.  
Sion  
Fabrique de meubles, route du Rawyl  
Téléphone (027) 2 67 87  
Magasin : « La Matze », av. Pratifori  
Téléphone (027) 2 12 28  
Anzère  
Téléphone (027) 2 96 02

LA MAISON  
  
**Tavernier,  
Favre**  
SION  
Rue de Lausanne - Planta  
présente à ses nombreux  
clients, amis et connais-  
sances ses meilleurs vœux  
pour 1970.  
Le magasin est fermé le  
vendredi 2 janvier.  
P 36-44657

F. Staub-Ducrey  
Ferblanterie-Appareillage  
Maîtrise fédérale  
FULLY

Restaurant « Le Chalet »  
Famille Héritier-Roten  
BINII - SAVIÈSE

Bagutti Sports  
MARTIGNY  
Cabanon des Sportifs  
CHAMPEX

  
Electricité  
Monthey

Les Fils d'Adrien Maret  
Menuiserie - Agencements  
Maîtrise fédérale  
FULLY

Horlogerie Donzé  
En face de l'Innovation  
MARTIGNY

Ami Varone &  
Michel et Gilbert Héritier  
Téléphone (027) 2 51 15 - 2 41 24  
Installateurs ROUMAZ / SAVIÈSE

Garage Bruttin Frères  
NOËS et SIERRE  
Téléphone (027) 5 07 20 / 5 03 47

Ami Carron  
Agencement de cuisines  
FULLY

ENTREPRISE  
Mayencourt & Dessimoz  
Gypserie - Peinture  
CHAMOSON CONTHEY

Signaux  
Electricité - Téléphone  
G. CRETOL S. A.  
Maîtrise fédérale Conc. A des PTT  
Tél. 7 27 77 MONTANA-CRANS

Roge Bocion  
Entreprise de ferblanterie  
MARTIGNY

A. Pannatier  
Boulangerie  
Entreprise de transports  
CHARRAT

Magasin Tousport  
R. Sayard  
MARTIGNY

Brasserie Valaisanne  
Walliser Brauerei  
SION - SITTEN

Granges & Gatti  
Pierres artificielles  
MARTIGNY

S. Boesso  
Radio - Télévision  
Rue du Sex 19  
SION

Boucherie Lachat  
CHALAIS

Bruno Mermoud  
lettres - lettres - lettres  
Espace C  
Rue du Scex 28  
SION

 Emballages  
Papiers - Cartons  
Polyéthylène  
1961 Champlan-sur-Sion

Jean Vanin  
« Citroën »  
Garage de la Gare  
CHARRAT

Monnet, Riquen & Cie  
Entreprise  
ARDON CHAMOSON

ORVAL - FRUITS S. A.  
1950 SION

Maurice Beney  
Papeterie Reliures Encadrements  
Avenue de la Gare  
SION

RESTAURANT  
Mon Moulin  
Famille Richoz-Balmat  
CHARRAT

Menuiserie Pochon  
LA RASSE-SUR-EVIONNAZ

Cyrille Pralong  
Agent général de l'Helvétia, Saint-Gall  
SION

Banque Suisse  
de Crédit et de Dépôts  
SIERRE

Café des Alpes  
Epicerie  
François BALLESTRAZ  
Grône

Café du Saint-Barthélemy  
POCHON  
LA RASSE-SUR-EVIONNAZ

  
Sion - 8, rue des Remparts  
Martigny - 38, avenue de la Gare

Au Chat Botté  
P. Franzetti  
1960 SIERRE

Lettingue & Meunier  
Gypserie - Peinture  
VERNAYAZ MARTIGNY

La Laiterie  
de Saint-Maurice

Entreprise P. Protti  
Carrelages et revêtements  
Tél. (027) 5 09 61  
SION

Ganio Frères &  
J.-D. Arlettaz  
Chauffage Installations sanitaires  
MARTIGNY

Hôtel des Alpes  
G. GAILLARD-BAUD  
SAINT-MAURICE

**Le Confédéré souhaite une bonne et  
heureuse année à tous les lecteurs  
et annonceurs!**

**1970**



LOTÉRIE ROMANDE  
*plus que 3 jours!*  
 à PULLY

DU 6 JANVIER AU 22 FÉVRIER 1970

**ACTION  
TEVA**

**3 POUR 2**

NETTOYAGES DE VÊTEMENTS



Tél. 2 14 64 - HENRI JACQUOD & C<sup>ie</sup>

**DANS NOS MAGASINS DE SION - SIERRE  
MARTIGNY - MONTHEY ET NOS DÉPÔTS**

Nous présentons à notre aimable clientèle nos meilleurs vœux pour 1970

P 4000

**Pour tous vos habits  
une seule adresse  
MARET-VISENTINI**

Vous trouverez chez lui un choix important de

**manteaux de fourrure  
lapin et mouton retourné**

de magnifiques complets  
avec gilets pour messieurs,  
des anoraks, des fuseaux,  
tous articles de sport...

... et pour vos soirées des

**ROBES COCKTAIL**

Escompte 5 % sur tous vos achats

**MARET-VISENTINI FULLY**

Confection dames et messieurs

Téléphone (026) 5 34 40



**AU CASINO DE SAXON**

Dimanche 4 janvier 1970, dès 15 heures  
organisé par la Société de secours mutuels

**grand loto**

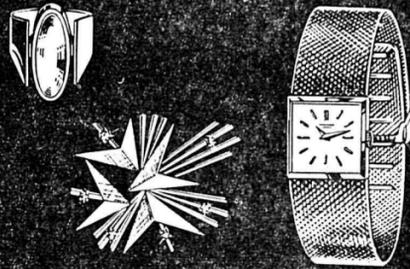
Lots de premier choix

Abonnement Fr. 40.—

Invitation cordiale !

P 36-3002

La Maison spécialisée pour la fine  
bijouterie et la montre de qualité



**Moret**  
Horlogerie - Bijouterie  
MARTIGNY

**PRIX CHOC**

pour machine à laver automatique neuve de 5 kg. Valeur cataloguée d'usine 1590 francs, cédée à

**890 francs**

Idem, contenance 3,5 à 4 kg. Cataloguée d'usine, 1390 francs, cédée à

**550 francs**

avec garantie d'une année.

**C. VUISOZ-de PREUX, GRÔNE**

Téléphone (027) 4 22 51

P 36-7419

**Col des Planches**

Ski familial

Piste de fond - Piste de luge  
Téléskis

**ATTENTION!**

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'horaire,  
le car postal circule les mercredis et samedis  
aux heures suivantes :

Départ : Gare de Martigny . . . 12 h. 42  
Arrivée : Col des Planches . . . 13 h. 35

Retour

Départ : Col des Planches . . . 16 h. 30

**Le dimanche**

Départ : Gare de Martigny 9 h. 00 12 h. 42  
Arrivée : Col des Planches 9 h. 50 13 h. 35

En hommage au bon goût de leur clientèle

**LES MAGASINS PELCO**

offrent en exclusivité

**la bière Faxe**

Prix de lancement :

1 carton de 24 bout. de 35 cl. Fr. 22.—

La bouteille de 35 cl. au détail Fr. —.95

10 % de rabais de lancement

Enfin une bière noble à des  
prix populaires !

En complément :

l'excellent FENDANT Valclair à Fr. 3.40

et les CAFÉS PELCO : offre PR 15

P 36-620

**Pour Saint-Sylvestre...**

... pourquoi pas

**A L'HOTELLERIE  
TREIZE-ÉTOILES  
A SAINT-LÉONARD**

Téléphone (027) 4 44 40

A louer à SION

**un LOCAL**

pour TEA-ROOM, surface environ  
157 m<sup>2</sup>, très bien situé.

Ecrire sous chiffre PC 44 810 à  
Publicitas, 1951 Sion.

P 36-44810

**TV**

occasion, bas prix, garanti en parfait état  
de marche, ainsi que radio, occasion.

Téléphone (025) 2 32 81.

P 22-38785

**SAINT-SYLVESTRE**

à

**« LA MATZE »**

SION

**MENU**

Le Feuilleté aux fruits de mer  
à La Lavallière

\*\*\*

L'Oxtail clair en tasse au Sandeman  
Paillettes dorées

\*\*\*

La Terrine de gibier à l'armagnac  
Julienne de céleris  
Jambon de Parme

\*\*\*

Cœur de Charolais  
aux herbes de Provence  
Morilles à la crème  
La Pomme Dauphine  
Les Délices de Bruxelles au beurre  
Salade Mimosa

\*\*\*

Plateau de fromages

\*\*\*

Parfait Glacé Saint-Sylvestre

Souper-concert aux chandelles  
suivi du BAL  
avec l'orchestre I CUSTODI

Prix : Fr. 35.—

(compris menu, service, bal, cotillons,  
dès 3 h. 30 soupe à l'oignon)

Prière de réserver vos tables !

Téléphone (027) 2 33 08

M. Lamon.

P 36-1212

# Les 5 vedettes israéliennes n'arriveraient que ce soir dans le port de HAÏFA

TEL-AVIV, 31 décembre — (ATS-AFP). — De source habituellement très bien informée on apprend hier soir que les cinq vedettes n'arriveront pas en Israël avant cet après-midi ou au début de la soirée. On pense qu'elles jetteront l'ancre à Haïfa. Leur arrivée pourrait n'être annoncée que par un communiqué de la société des armateurs qui a opéré la transaction avec les chantiers Amiot à Cherbourg.

de son conseil d'administration « peut avoir un intérêt personnel dans la « Star Boat », mais que la « Maritime Fruits Carriers » ni aucune de ses filiales n'a le lien le plus mince avec l'entreprise panamienne

de forage pétrolier ni avec la transaction sur les canonnières ». Les informations selon lesquelles M. Brenner aurait déclaré que la compagnie panamienne, acheteuse des vedettes, sont erronées, a-t-il ajouté.

## L'embargo avait déjà été violé il y a un an

PARIS, 31 décembre — (ATS-Reuter). — La disparition des cinq vedettes du port de Cherbourg en direction d'Israël a un précédent, écrit le quotidien parisien « Le Figaro », mardi. Deux des douze bateaux construits à Cherbourg pour Israël avaient quitté le port français deux jours après que le général de Gaulle eut mis l'embargo sur les armes destinées à Israël, en janvier dernier.

Selon des rapports antérieurs, sept vedettes auraient mis le cap sur Israël avant l'interdiction.

Ainsi, « Le Figaro » affirme que l'affaire n'aura pas de conséquences désastreuses pour la bonne raison qu'il y a eu un précédent.

D'après le quotidien français, deux des bateaux qui n'étaient pas encore entièrement terminés auraient quitté le port pour un parcours d'essai et ne seraient pas rentrés. Ils se seraient dirigés sur Israël.

Il s'agissait d'une violation flagrante de l'embargo, affirme « Le Figaro » qui poursuit que la réaction du gouvernement français avait été faible : une simple et discrète protestation auprès du gouvernement de Jérusalem et quelques sanctions administratives à Cherbourg.

Le journal n'a pas donné les sources de son article et aucun commentaire officiel n'est encore enregistré.

### Démenti de la « Maritime Fruits Carriers »

NEW YORK, 31 décembre — (ATS-AFP). — La compagnie maritime israélienne « Maritime Fruits Carriers » a catégoriquement démenti mardi avoir un rapport quelconque avec la « Starboat Oil and Drilling Company » de Panama ou avec l'affaire des cinq vedettes françaises. Un porte-parole de la compagnie a affirmé que M. Ilan Brenner, vice-président

# Trois avions français achetés par Israël gardés par l'aviation française

PARIS. — Les trois derniers exemplaires des 50 chasseurs-bombardiers du type « Mirage » commandés par le Gouvernement israélien en 1966 à la fabrique Marcel Dassault et qui n'ont pas été livrés en raison de l'embargo décrété par Paris sur les fournitures d'armes, ont été remis à la garde de l'aviation militaire française. C'est ce qui ressort d'affirmations provenant de source sûre de la capitale française, circulant en marge de l'affaire des cinq vedettes lance-missiles.

Ces appareils, qui ont tous déjà été payés, ont été montés dans les ateliers de Mérignac de la maison Dassault et testés par des pilotes de l'entreprise française.

Depuis l'embargo prononcé par la France en juin 1967, ces appareils ont été remis à l'armée française qui les garde sur plusieurs bases aériennes.

Israël considère ces avions comme sa propriété et exige qu'ils soient livrés. Le gouvernement de Tel-Aviv aurait refusé des offres de Paris lui proposant de rembourser les sommes payées à cet effet.

# Les terroristes brésiliens auraient des comptes bancaires en Suisse

RIO DE JANEIRO, 31 décembre. — (ATS-AFP). — La police brésilienne a communiqué hier à la presse des documents selon lesquels les dirigeants des mouvements terroristes brésiliens utiliseraient des comptes bancaires en Suisse.

Parmi ces documents figurait la photocopie d'une lettre d'une banque de Zurich, datée du 20 octobre 1967, adressée à « M. Carlos Mariguela », le dirigeant communiste récemment abattu par la po-

lice de Sao Paulo, et faisant état d'un dépôt de 3000 dollars. Cette lettre aurait été communiquée à la police ainsi que d'autres documents bancaires, par une « universitaire », Henriqueta Pestana, ancienne membre du réseau Marighela. Ce dernier aurait disposé de quatre comptes secrets en Europe.

Le leader terroriste aurait eu deux correspondants dont un Français, ayant procuration sur ses comptes à l'étranger.

# « Z » meilleur film de l'année

NEW YORK. — « Z » le film franco-algérien de Costas-Gravas sur un assassinat politique en Grèce a été nommé meilleur film de l'année par les critiques de films new-yorkais.

Jon Voight a été nommé meilleur acteur pour son rôle dans « Midnight Cowboy » (Macadam Cowboy) et Jane Fonda, meilleure actrice pour son personnage de danseuse dans « They shoot horses, don't they ? ».

« Z » l'a emporté sur « Ah Dieu que la guerre est jolie » par 39 points contre 18. Jack Nicholson, qui incarne un avocat d'une petite ville de province dans le film américain « Easy Rider » a obtenu le Prix du meilleur acteur de second plan, tandis que la récompense parallèle féminine est allée à Dyan Cannon pour « Bob and Carol and Ted and Alice », un film comique américain.

- Madame Vve Augustin Praz, ses enfants et petits-enfants, à Fey et Sion ;
- Monsieur et Madame François Praz, leurs enfants et petits-enfants, à Fey, Baar-Nendaz, Zurich, Sion et Vétroz ;
- Monsieur et Madame Jules Praz et leurs enfants, à Fey ;
- M. Joseph Praz, à Fey ;
- Monsieur et Madame Pierre Praz et leurs enfants, à Fey ;
- Les enfants et petits-enfants de feu Barthelemy Praz, à Haute-Nendaz, Salins et Bagnes ;
- Monsieur Benoit Bornet et ses enfants, à Fey ;
- Les enfants et petits-enfants de feu Julien Praz, à Saillon et Sion ;
- Les enfants et petits-enfants de feu Rodolphe Gaillard, à Monthey, Savièze et Bieudron ;
- Monsieur et Madame Jean-Joseph Delèze, leurs enfants et petits-enfants à Nendaz ;
- Madame Vve Alexandrine Fournier-Delèze, ses enfants et petits-enfants, à Salins et Nendaz ;
- Mme veuve Lucien Delèze, ses enfants et petits-enfants, à Salins, Nendaz et Sion ;
- Mlle Julienne Delèze, à Sornard-Nendaz ;
- ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Maurice PRAZ

à Fey-Nendaz

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à l'Hôpital de Sion, le 30 décembre 1969, dans sa 90<sup>e</sup> année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 2 janvier 1970, à Fey-Nendaz, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

# Enlèvement d'une femme, à Londres

## Les ravisseurs réclament une rançon d'un million de livres sterling

LONDRES, 31 décembre — (ATS-Reuter). — De nombreux effectifs de police recherchent, depuis mardi, en banlieue de Londres, avec l'aide de chiens policiers, Mme Alexander McKay, épouse du vice-président du journal populaire du dimanche, « News of the world », qui semble bien avoir été enlevée lundi.

La disparition de Mme McKay a été constatée lundi soir. Lorsque l'éditeur est rentré chez lui, à Wimbledon, sa femme avait disparu et il a découvert des éléments qui permettent de croire qu'elle

a été ligotée et ballonnée. Dans la maison, traînaient en effet un canif, des morceaux de corde et un restant de ruban gommé.

Peu après une heure du matin, mardi, à la suite de la diffusion de la nouvelle de la disparition sur les ondes de la radio nationale, la police a reçu un appel téléphonique anonyme réclamant une rançon d'un million de livres sterling.

La police londonienne estime cependant, jusqu'à plus ample informé, qu'il doit s'agir là d'un « cruel et faux appel ».

# L'incendiaire de la mosquée Rohan, reconnu non coupable

JÉRUSALEM. — Denis Michael Rohan, l'Australien incendiaire de la mosquée d'Al Aksa, a été déclaré non coupable de l'incendie en raison de son état mental.

La Cour a ordonné qu'il soit interné.

En vertu de la loi israélienne, une décision d'internement équivaut à une condamnation et, dans ce contexte, Rohan dispose d'un délai de 45 jours pour inter-jeter appel.

Ainsi, la Cour de Jérusalem a fait droit aux arguments avancés par le défenseur de Rohan, Me Isaac Tunik, selon lesquels Rohan ne saurait être tenu responsable de ses actes en raison de son déséquilibre mental.

Expliquant le verdict, le président du Tribunal de Jérusalem, le juge Henri Zvi Baker, a précisé que la Cour s'est rangée à l'avis unanime exprimé par les psychiatres venus témoigner comme experts. Rohan, a dit le président dans la lecture des attendus du jugement, a été poussé à agir par une impulsion irrésistible due à son état mental.

Pendant les deux heures qu'a duré la lecture du verdict, Rohan est demeuré impassible, ne laissant apparaître aucune émotion, regardant le président du Tribunal, le visage fermé. Après le verdict, son défenseur est venu lui parler. Rohan a acquiescé de la tête sans laisser paraître aucune expression sur son visage.

La Cour n'a pas fixé la durée précise de l'internement de Rohan, laissant à la Commission des psychiatres le soin d'apprécier le délai nécessaire à une éventuelle guérison.

Le procès de Michael Rohan avait commencé le 6 octobre à Jérusalem, où il était inculpé de quatre chefs d'accusation se rapportant à l'incendie de la mosquée d'Al Aksa le 21 août dernier.

La Cour s'était ajournée pendant cinq semaines pour parvenir à un verdict.

### Météo

Evolution pour jeudi et vendredi : Au nord des Alpes, en Valais et aux Grisons : diminution de la nébulosité audessus de la couche de brouillard. Température en baisse

# Un jeune berger de 14 ans sacrifié à une divinité

NOUVELLE-DELHI, 31 décembre. — (ATS-AFP). — Un jeune berger de quatorze ans a été sacrifié à une divinité locale dans le village de Kukarson, près d'Agra, à environ deux cents kilomètres de la capitale de l'Inde.

Le jeune berger est en fuite. Il avait rêvé que la déesse lui révélerait un trésor caché s'il lui offrait le sang d'un jeune garçon et mit le prêtre dans la confiance en lui offrant une partie du trésor imaginaire. Il attira alors le jeune berger au temple, où lui et son fils le tuèrent à coups de hache. La police a été alertée par le père de la victime. Cet incident est le troisième cas de sacrifice humain enregistré cette année en Inde.

La police vient de procéder à l'arrestation de deux complices du meurtre, dont le prêtre du temple où le sacrifice a été accompli. Mais l'instigateur de l'assassi-

# L'épidémie de grippe fait des ravages en Angleterre

LONDRES, 31 décembre. — (ATS-AFP). — L'épidémie de grippe qui touche maintenant la Grande-Bretagne après la plupart des pays d'Europe commence à préoccuper sérieusement les services officiels de santé. Les hôpitaux, dont le personnel a été lui aussi gravement affecté par l'épidémie, débordent, et l'on n'accepte plus que les cas urgents. « L'alerte rouge » a été déclenchée. Dans plusieurs grandes villes, comme Birmingham, Carlisle et Dundee, les services hospitaliers ont lancé un appel à tous les anciens infirmiers des deux sexes disponibles pour venir renforcer un personnel qui fait défaut. Dans certaines pharmacies, des mé-

dicaments aussi répandus que l'aspirine sont pratiquement épuisés. A Londres, les hospitalisations n'ont jamais été aussi nombreuses depuis la grande vague de « fog » en 1952.

L'épidémie, qui touche tous les secteurs de la population, a gravement affecté la reprise du travail après les fêtes. La Confédération de l'industrie britannique a indiqué que l'absentéisme atteignait environ 10 à 15% des travailleurs du pays. Les services publics marchent au ralenti et métro et chemin de fer, dans la région londonienne, subissent de nombreux retards en raison des trains supprimés par manque de personnel.

## les nouvelles sportives

# Nouvelle victoire de l'équipe de Suisse contre l'Autriche

Déjà victorieuse par 5-3 dimanche soir, l'équipe suisse a une nouvelle fois battu celle d'Autriche, à la Donauparkhalle de Vienne, devant 2000 spectateurs, ce qui lui a permis de porter à dix-huit le nombre des victoires remportées sur les Autrichiens en vingt-huit rencontres internationales. La sélection helvétique s'est cette fois imposée par 7-2 (1-2, 1-0, 5-0), score qui n'est pas tout à fait conforme à la physionomie d'une rencontre que la Suisse méritait de gagner, mais sans doute pas aussi nettement.

A la 17<sup>e</sup> minute en effet, les Autrichiens menaient encore par 2-0. Les Suisses ont alors réussi sept buts consécutifs sans en encaisser un seul. Leurs cinq dernières réussites eurent lieu au cours des quatorze dernières minutes, face à une formation autrichienne qui semblait complètement perdue.

Selon les spécialistes autrichiens, cette double victoire suisse contre l'Autriche n'empêchera pas la sélection helvétique de connaître de grosses difficultés dans le tournoi mondial du groupe B en février prochain à Bucarest. Cette seconde rencontre a été dans l'ensemble meilleure que la première. Les Autrichiens se sont montrés plus attentifs en défense et leurs ruptures ont toujours été dangereuses. Mais ils ont été dominés dans le manquement de la crosse.

Chez les Suisses, Gaston Pelletier a estimé que le mauvais état de la glace entraînait beaucoup dans le comportement modeste de ses joueurs. En défense, devant un Rigolet excellent, Huguenin-Aeschlimann ont été plus en vue que Fuhrer et Sgualdo. En attaque, la ligne

emmenée par Turler fut d'assez loin la meilleure mais celle formée par Chappot et les deux Luethli fut également très remarquée en fin de partie.

### Tournoi de juniors à Genève Tchecoslovaquie-Allemagne-Ouest 5-2 (1-0, 2-2, 2-0)

Match sans grand éclat. On est très loin du spectacle exceptionnel présenté par le double match de la veille. D'une part, nous vîmes une équipe tchèque trop sûre d'elle même se contenter de dominer le jeu, sans forcer outre mesure. D'autre part, les Allemands plus à la lutte, mais sans grand bagage technique, en cherchant plutôt à se défendre qu'à se livrer à l'attaque. Au but tchèque marqué au premier tiers temps, les Allemands ob-

tinrent une égalisation en deuxième période. Ils purent même obtenir un deuxième but, prenant ainsi l'avantage. Riposte tchèque immédiate, mais abusant d'un jeu individuel et malgré une domination constante, ils ne purent prendre une avance décisive si ce n'est par un petit but juste avant la dernière pause. Il fallut attendre l'ultime reprise pour voir enfin les Tchèques sortir d'une certaine léthargie et forcer la dose en imprimant un tempo plus rapide à la partie. Cela put se traduire par deux nouveaux buts, leur donnant une victoire à l'économie.

### Suisse - URSS, 1-14 (0-1 0-7 1-6)

Les Suisses ont fourni une excellente première période et ce n'est qu'à la 20<sup>e</sup> minute qu'ils encaissèrent leur premier but. Cette débâche d'énergie initiale leur fut cependant fatale et ils furent méconnaissables dès le début de la deuxième période. Les Soviétiques n'eurent alors aucune peine à prendre une confortable avance. A noter que les Suisses ont sauvé l'honneur par Jenni, à la 44<sup>e</sup> minute, alors qu'ils jouaient à quatre contre cinq.

### Pour votre Nouvel-An à Pully - Téléphone 28 27 49

<b>AU VIEUX CAVEAU</b>	<b>ORCHESTRE</b>
<b>RESTAURANT DE LA GARE</b>	<b>JO MARTIN</b>
<b>MENU SPÉCIAL Grande carte variée</b>	<b>4 musiciens, les</b>
<b>Filets de perches - Noisettes de chevreuil</b>	<b>2 et 3 janvier</b>

Nous vous souhaitons une année bienlissante et vous proposons de participer aux joies gastronomiques de l'An Nouveau

E. MORET et famille.



confédéré-sports

HOCKEY SUR GLACE

Résultats et classement

Genève-Servette - Sion 11-1.  
Charrat - Villars-Champéry 2-5.

7. Charrat 9-2.  
8. Sion 8-1.

Classement provisoire

1. Sierre 7-14.
2. Genève-Servette 8-12.
3. Viège 6-10.
4. Villars-Champéry 8-9.
5. Montana-Crans 6-6.
6. Forward-Morges 8-6.

JUNIORS GROUPE « VALAIS »

Classement provisoire

1. Nendaz 3-6.
2. Leukergrund 1-2.
3. Martigny 2-2.
4. Sierre 5-2.
5. Lens 1-0.

MONTHHEY

Avec les samaritains

La section de Monthey de l'Alliance suisse des samaritains organisera, du 12 janvier au 13 mars 1970, un cours qui sera placé sous la direction médicale de M. le Dr J.-P. Nicoud. Ouvert à tous, dès l'âge de 16 ans, ce cours cherchera à inculquer aux participants les principales notions qui permettent au samaritain d'apporter les premiers secours en cas d'accidents de toutes sortes. La finance d'inscription étant particulièrement modique, il est à souhaiter que les participants soient nombreux à s'inscrire auprès du président de la section, M. Michel Vionnet, chemin du Nant 14, à Monthey (tél. 4 20 90). Actuellement plus que jamais, un tel cours peut permettre de sauver des vies humaines.

Une heureuse initiative

Avec les fêtes de Noël, la paroisse réformée de Monthey a connu une activité particulièrement importante. Ce fut tout d'abord le traditionnel arbre de Noël de la paroisse, puis les offices de la fête de Noël. Cette année, l'initiative a été prise d'organiser un culte de la nuit de Noël, culte qui s'est déroulé le 24 décembre à 23 heures. Rehaussé par le service de la sainte scène, cet office a connu une affluence toute particulière, l'église montheyenne étant entièrement occupée. Heureuse initiative et qui correspond certainement aux vœux des paroissiens montheyens. En revanche, il n'a pas été prévu de culte pour le Nouvel-An, et les paroissiens montheyens voudront bien se référer au programme habituel des cultes.

Décédée après deux ans dans le coma

Mlle Marie-Louise Hertli, 35 ans, est décédée à Viège, après avoir passé deux ans entre la vie et la mort, dans un état comateux entrecoupé de brefs moments de lucidité.

Ce décès a vivement ému la population qui connaissait bien Mlle Hertli, infirmière de la Ligue antituberculeuse du district avant d'être victime d'un accident de voiture, il y a deux ans, en Italie.

Chute mortelle

Un pensionnaire de l'hôpital de Malevoz avait quitté cet établissement pour faire une promenade au-dessus de Monthey.

Comme on ne le voyait pas rentré à la nuit, des recherches furent entreprises et aboutirent, le lendemain matin, à la découverte du corps, au pied d'une falaise, dans une carrière de chaux. Le malheureux avait eu le crâne fracturé dans sa chute. Il s'agit de M. Ernest Imseng, âgé de 57 ans, originaire de Saas-Fee.

La Channe visite M. Cini

Une délégation du Conseil de l'Ordre de la Channe comprenant le chapelain Crettol, la majordome Zwissig, le sautier Imesch, l'officier de bouche Arnold et l'officier Schoechli, s'est rendue, hier matin, au domicile de M. Cini, artiste peintre. Cette visite avait pour but de remercier M. Cini pour les illustrations très appréciées du programme du Chapitre de Bâle. Il a reçu l'insigne de chevalier d'honneur. M. Cini n'avait pas pu assister au Chapitre pour recevoir son insigne en raison de son état de santé. L'Ordre de la Channe a tenu à le remercier comme elle l'avait fait pour tous les peintres qui se signalèrent lors des chapitres de cette année.

Cette visite a fait bien plaisir à M. Cini.

Madame Jeanne Luy-Closuit, à Martigny ;  
Madame Charles Luy-Zuber, à Sion ;  
Mademoiselle Madeleine Closuit, à Martigny ;  
Monsieur le Révérend chanoine Jean-Marie Closuit, à Saint-Maurice ;  
Mademoiselle Georgette Closuit, à Martigny ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Raphaël Closuit, à Martigny, Emmenbrücke, Sion, Lausanne et Vernayaz ;  
ainsi que les familles Luy et Closuit, parentes et alliées,  
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Frédéric LUY

leur très cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu à Martigny, le 30 décembre 1969, dans sa 75e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, en l'église paroissiale, le vendredi 2 janvier 1970, à 10 heures.

Les honneurs seront rendus à la place du Midi.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part. On est prié de ne pas faire de visites.

Priez pour lui.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais penser à « Terre des Hommes ».

DANS LA FRANCE VOISINE

Le col des Montets est ouvert à la circulation

Nous sommes heureux d'annoncer que le col des Montets est ouvert à la circulation automobile pendant toute la saison hivernale. C'est un événement qu'il faut saluer avec une grande satisfaction car la fermeture du col, pendant l'hiver, et l'insouciance à le rouvrir de la part des organes français, était un souci constant pour les promoteurs du tourisme franco-suisse et vice-versa. Ainsi l'un des vœux les plus chers du « triangle de l'amitié » est réalisé. Certes, il est possible que les travaux effectués pour le barrage d'Emosson

à la frontière helvético-française soient l'un des éléments qui aient fait pencher la balance. Il n'en reste pas moins que le tourisme, par la grande artère internationale de la Forclaz-Chamonix va connaître un nouveau rebondissement de la plus haute importance.

Signalons également que M. Maurice Herzog, député-maire de Chamonix, auquel nous souhaitons un prompt rétablissement, était l'un des fervents partisans de la rénovation de la route Châtelard-Chamonix.

Initiative neuchâteloise à Thyon

Jeunesse et sport avant la lettre

Une intéressante expérience en matière d'éducation sportive s'est déroulée cette semaine à Thyon-Les Collons-Veyonnaz, où 82 jeunes filles neuchâteloises terminent un camp de ski mis sur pied par l'Office cantonal de l'éducation post-scolaire pour la gymnastique et les sports — EPGs — que dirige le sportif bien connu Elle Tacchella.

Ce dernier, entouré de ses proches collaborateurs, donnait hier à la presse ses impressions sur l'expérience réalisée à Thyon.

Pour la première fois, un camp de ski officiel, subventionné à raison de 50 % par l'Etat neuchâtelois, a réuni des filles, qui ont ainsi bénéficié des mêmes avantages que les garçons, seuls participants aux cours de ski EPGs organisés jusqu'à cette année. Ces derniers n'étaient d'ailleurs pas oubliés puisqu'un camp analogue était organisé en même temps à Anzère.

On sait que le peuple suisse sera appelé, durant l'année 1970, à se prononcer

après le Parlement sur une modification constitutionnelle donnant les mêmes droits aux filles et aux garçons en matière d'éducation sportive. Le canton de Neuchâtel a voulu réaliser cette égalité avant l'entrée en vigueur de la loi fédérale, et les résultats enregistrés au point de vue de la discipline et de la formation sont parfaitement probants. Certains cours ont même introduits le système de la mixité, avec un succès remarquable.

Les neuf classes de skieuses neuchâteloises, débutantes et avancées, qui ont évolué sur les pistes de Thyon-Les Collons-Veyonnaz durant ces derniers jours, étaient encadrées d'instructeurs reconnus sur le plan fédéral, et ont fait preuve d'une telle volonté d'apprendre et d'une telle vitalité que l'expérience sera renouvelée, avec l'appui, on le souhaite vivement, de la nouvelle loi fédérale qui introduira dans les faits l'institution « jeunesse et sport ».

C'est à Veyonnaz que le canton de Neuchâtel montre le chemin à suivre aux autres cantons

Tous les citoyens soldats âgés de 30 ans et plus se souviennent de l'IP devenue avec les années l'EPGS.

Cette EPGs va à nouveau se transformer et s'appellera « Jeunesse et sports » pour autant bien entendu que le peuple suisse accepte, l'an prochain, la modification de la Constitution fédérale qui permettra d'offrir aux filles ce qui est réservé actuellement aux garçons, c'est-à-

dire une formation physique adéquate.

Le canton de Neuchâtel a la chance de posséder à la tête de son service EPGs un sportif mondialement connu.

C'est en effet le populaire Ely Tacchella qui dirige, aidé par M. Bernard Lecoulter, ce service.

Rien d'étonnant dès lors à ce que les jeunes filles du canton de Neuchâtel âgées de 14 à 20 ans, bénéficient de camps de ski de 8 jours durant lesquels elles ont la possibilité d'apprendre, sous la direction de moniteurs qualifiés, le ski.

Logées au chalet « Cité Jeunesse », ces 80 jeunes filles bénéficient de tous les bienfaits de la montagne et rentrent aujourd'hui chez elles fortifiées et enthousiasmées.

A noter que les garçons eux sont logés à Anzères.

C'est là une remarquable initiative neuchâteloise qui suit ce que le Valais a déjà entrepris depuis des années dans ce domaine et qui doit inciter les autres cantons à faire de même.

A nos lecteurs, annonceurs et collaborateurs,

En accord avec la rédaction, l'administration du « Confédéré Quotidien » a établi le plan de parution du journal pour la période des fêtes :

Dans la semaine du Nouvel-An le « Confédéré Quotidien » paraîtra les 29, 30 et 31. Il cessera ensuite de paraître du 1er au 4 janvier inclus.

Le journal reprendra sa parution quotidienne dès le 5 janvier. Nous saisissons l'occasion pour remercier nos lecteurs, nos annonceurs et nos collaborateurs de la confiance qu'il nous témoignent tout au long de l'année et pour leur adresser ainsi qu'à leur famille nos meilleurs vœux.

« Confédéré Quotidien ».

Les fêtes continuent!..

Généralement, après les fêtes de fin d'année, on assiste à un retombement d'enthousiasme, imputable à la fatigue.

Les gens qui faisaient des calculs avec le cœur refont leurs comptes avec la tête. Ils ne seront pas tous déçus.

Ceux qui auront eu la bonne idée de prendre un billet de la « Loterie Romande » et qui verront se réaliser leurs espoirs le samedi 3 janvier 1970 continueront les fêtes.

Un gros lot de 100 000 francs, une quantité d'autres lots, voilà qui peut les maintenir dans l'optimisme et dans la joie.



Avis officiel

Nous portons à la connaissance du public le texte de l'arrêté fédéral du 27 juin 1969 sur l'économie sucrière indigène, et qui sera soumis à la votation populaire les 31 janvier et 1er février 1970, se trouve à disposition au poste de police municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont.

L'administration.

Vœux officiels

Sous la présidence de M. Arthur et en compagnie du chancelier Roten, le Conseil d'Etat s'est rendu hier en corps au siège épiscopal de la capitale. Les vœux du gouvernement pour 1970 ont été présentés selon la tradition à l'évêque du diocèse, Mgr Adam.





